

VITROLLES *le mag*

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE VITROLLES

N° 72

Novembre/Décembre 2015



DOSSIER

Métropole, mode d'emploi

p.20 à 23

Éditorial



Journée nationale de mobilisation, le 29 septembre.

Comme vous le savez, j'ai décidé de m'associer à la mobilisation engagée par de très nombreux Maires de France face à la baisse des crédits que l'Etat accorde aux communes. La majorité municipale de Vitrolles a régulièrement exprimé comprendre les efforts de l'Etat pour réduire les déficits publics et limiter l'endettement de l'Etat.

La Municipalité, en cohérence, développe depuis deux ans un programme de modernisation de l'administration municipale pour diminuer les dépenses tout en garantissant un service public de proximité et de qualité dont les Vitrollais ont besoin.

La Ville de Vitrolles a ainsi pu faire face aux deux baisses de dotations que l'Etat a opérées en 2014 et 2015 représentant plus de 3 millions d'euros.

Néanmoins, l'Etat souhaite poursuivre pour les deux prochaines années la baisse des dotations versées aux collectivités locales. La perte budgétaire pour Vitrolles pourrait, au final, être de 6 M€ par an.

Cet effort, à Vitrolles comme dans la plupart des communes de France, est difficilement soutenable dans un délai aussi court.

Le gouvernement, que je soutiens, doit entendre qu'il ne peut en demander autant aux communes pour les deux prochaines années. Il doit entendre que nous assurons le cadre de vie, les besoins de tous les jours et le lien social entre les habitants : crèches, écoles, accompagnement des personnes âgées, logement, propreté, subventions aux associations...

C'est pourquoi, à l'unanimité, le Conseil Municipal de Vitrolles du 24 septembre dernier s'est prononcé en faveur du texte que je leur ai proposé. Ce texte est une motion de soutien à l'AMF (Association des Maires de France) pour son action de dialogue constructif avec le Gouvernement.

Sur ce dossier du budget de la commune, je continuerai à dépasser les clivages politiques et à porter votre voix comme je l'ai toujours fait, pour l'intérêt de Vitrolles et des Vitrollais.

Cette motion de défense des budgets communaux fait l'objet d'une pétition nationale. Rejoignez les centaines de Vitrollais et signer la pétition en ligne.

Loïc GACHON
Maire de Vitrolles
Vice-Président de la CPA



Directeur de la publication : **Loïc GACHON**

Elue déléguée à la Communication :

Diane IMBERT-OBINO

Directeur de la Communication :

Simon FOURNIER

Rédaction en chef : **Marjorie PIRAS**

Rédaction : **Marjorie PIRAS, Laure ALAZARINE,**

Amandine JOLLAIN, Grégory AIGOIN,

Anne-Claire FRIEH, Patricia FLORI

Maquette : **Fabien PALMARI**

Photos : **Corinne ADAM, Vincent RIMI**

Imprimerie : **Trulli**

Imprimé sur papier recyclé,

avec des encres végétales.

Imprimeur certifié « Imprim'vert »

19 000 exemplaires



Date de publication : **Novembre 2015**

vu d'ici
pages 5 à 11

vu du coin
pages 12 à 15

travaux
page 16

service
public
page 17



travaux



Métropole,
mode d'emploi

dossier pages 20 à 23



solidarité



solidarité
page 18

culture
pages 25 et 26

associations
pages 28 et 29

sport
page 30

vu de près
page 31

agenda
pages 32 à 35



sport



culture



état civil en **revue**
page 36

bien **vu** !
page 37

points de **vue**
pages 38 à 39

Le cirque Piedon a fait la preuve que le spectacle sous chapiteau est toujours empreint de magie...





●●● Ouverture de la saison culturelle le vendredi 11 septembre, au parc de Fontblanche. Une soirée placée sous le signe de l'humour et de la convivialité. Parmi les élus présents, aux côtés de Loïc GACHON : Jin NERSESSIAN, Didier SAURA, Henri-Michel PORTE, Éric OLIVI, Michel PIQUET.



●●● Les journées du patrimoine ont joué les prolongations à Vitrolles. Du 19 septembre au 3 octobre, balades nature, visites d'entreprises, conférences, expositions se sont succédé.



●●● Visite du Secrétaire d'Etat aux Sports, Thierry BRAILLARD, le 14 septembre, pour la signature des conventions deparcours d'insertion "SESAME" dans les secteurs du sport et de l'animation.



●●● Brocante, collectionneurs, artisanat au programme de la Foire aux objets d'hier et d'aujourd'hui, le 20 septembre, au vieux village.



●●● Les 3 et 4 octobre, le cirque Piedon a fait une halte à Vitrolles.



●●● Happening en extérieur le 7 octobre, au parc Saint-Exupéry, autour du thème "Liberté Liberté", préparé en partenariat avec les Médiathèques, plusieurs écoles de Vitrolles et l'Association pour la Promotion de l'Exposition de la maison Anne Frank.



●●● Loïc GACHON en discussion avec François HOLLANDE, lors de sa visite au site-mémorial du camp des Milles, le 8 octobre, pour l'installation de la chaire universitaire Unesco « La mémoire au service de l'humanisme » dirigée par Alain CHOURAQUI, Président de la Fondation du Camp des Milles (à gauche sur la photo).



●●● Soirée des champions, le 10 octobre : la relève est assurée !



●●● Lors de la Journée du refus de la misère, le 14 octobre, les associations vitrollaises s'étaient mobilisées autour d'ATD Quart-Monde, devant le centre social du Bartas.



••• Le centre de vacances de Vitrolles à Névache fête cette année ses 40 ans. Un anniversaire digne de ce nom organisé le 17 octobre dernier, à la salle Guy OBINO.



••• La Planète à table ! Dans le cadre des Journées du film sur l'environnement, la Mairie de Vitrolles a organisé plusieurs animations autour de la nourriture, de sa production locale et de sa consommation, début octobre.



••• Premier semi-marathon de Vitrolles, le 25 octobre, sur le plateau, au profit de la recherche contre le cancer, sur une initiative du Rotary Club Vitrolles-étang et le club Vitrolles Sports athlétisme.



••• Concert de rock à la salle du Roucas, proposé par la MPT, dans l'esprit du mythique Sous-marin, le 24 octobre.

••• Le Science Tour proposé par l'association Les Petits Débrouillards, le 26 octobre, ou comment présenter la science de manière ludique et intéressante aux plus jeunes.



Les jeunes de l'Institut Médico-Educatif des Fauvettes découvrent la pratique du kayak depuis la rentrée.



LE TUNNEL DE L'AVENUE PADOVANI VA BIENTÔT ROUVRIR

A l'automne, deux accidents ont entraîné la destruction des limiteurs de gabarit indiquant la hauteur maximale du tunnel de l'avenue Padovani, situé sous le rond-point dit « de Renault ». Ces événements ont contraint la Ville à fermer la trémie pour des raisons de sécurité. En effet, un équipement spécifique est obligatoire pour assurer la circulation sur cette voie. Le nouveau dispositif sera installé début décembre, la conception de ce matériel par le fabricant étant assez longue. Pour fluidifier la circulation, des solutions temporaires ont été mises en place. Un itinéraire bis a été installé depuis l'avenue des Salyens via la rue Constant puis l'avenue de Marseille. Les équipes de la police municipale assurent l'ouverture du tunnel aux voitures, en semaine à partir de 17h jusqu'à la fin des embouteillages, et le samedi entre 14h et 18h. Bientôt, le retour à la normale.



RESTEZ EN ALERTE !

Inondation, feu de forêt, ou encore transports de marchandises dangereuses, la liste des risques majeurs sur la commune est loin d'être exhaustive. Difficile de tous les connaître et surtout de savoir quelle conduite tenir lorsqu'ils se produisent. Pas de panique ! La Mairie met en place gratuitement un système d'alerte qui vous préviendra quand un risque majeur est identifié et vous intimera la démarche à suivre pour vous mettre en sécurité. Si

vous souhaitez bénéficier de ce dispositif d'alerte téléphonique (message vocal ou sms), connectez-vous au site de la ville : www.vitrolles13.fr et rendez-vous dans la rubrique « Compte citoyen », menu « Les e-Services » puis espace « Alertes risques ». Vous pourrez y renseigner toutes les informations nécessaires à votre inscription, sans avoir à créer un compte citoyen. Une démarche simple et utile.

LE SALON DU MARIAGE, LES 21 ET 22 NOVEMBRE

Le Salon du mariage de Vitrolles est, au fil des ans, un événement de plus en plus fréquenté. C'est qu'il ne concerne pas que les futurs époux. Les exposants présents les samedi 21 et dimanche 22 novembre 2015 pourront vous aider à préparer votre cérémonie nuptiale mais aussi vos anniversaires, fêtes et tous types d'événements. Mode, coiffure, bijoux, traiteur, décoration, photographes, wedding planner... 40 enseignes seront sur place. Pour des idées de tenues, venez assister aux défilés de robes de mariées, de cocktails et de soirée, organisés le samedi à 15h et 18h, le dimanche à 11h, 15h et 17h. Une manifestation proposée par l'Association Vie et Commerces à Vitrolles et la Mairie de Vitrolles. Entrée libre le samedi 21 de 14h à 19h et le dimanche 22 de 10h à 19h non-stop, salle Guy Obino. Renseignements : 04 42 77 90 45



Seniors : à vos agendas !

Cette année encore, vous avez été plus de 3 400 seniors à vous inscrire pour bénéficier du colis de Noël. Notez bien la date du jeudi 27 novembre pour la distribution, qui se déroulera à la salle de spectacles Guy OBINO, le matin entre 9h et 12h, et l'après-midi de 13h30 à 17h. Nos aînés résidant dans les maisons de retraite vitrollaises ne seront pas oubliés, des colis leur seront également livrés, pour que Noël s'invite auprès de chacun d'entre eux. Second temps à noter dans vos agendas, le mardi 12 ou le jeudi 14 janvier 2016 pour fêter les rois avec le spectacle hommage aux Carpentier... Danseurs, chanteurs et musiciens reprendront les succès incontournables des années 70. Joe Dassin, Gilbert Bécaud, Serge Lama, ou encore Michel Sardou ou Claude François seront mis à l'honneur dans un spectacle haut en couleurs.



Élections régionales

Assurer le développement économique de la région, organiser les TER en matière de transport, entretenir et construire les lycées, organiser la formation professionnelle ou encore gérer les fonds structurels européens. Telles sont les principales compétences des Conseils Régionaux. Ces champs d'action concernent notre quotidien, c'est pourquoi il est important que chacun participe à ce scrutin. En Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, nous sommes appelés à renouveler les 123 sièges des élus régionaux, pour un mandat de 6 ans. A noter donc sur vos agendas : les élections sont prévues les 6 et 13 décembre.

LE BUCHER DE SAÏD, UN COURT MÉTRAGE VITROLLAIS

Très prochainement programmé sur France 2 dans l'émission « Histoires courtes », Le Bucher de Saïd a la particularité d'être un court métrage presque 100% vitrollais. Le réalisateur Julien SICARD s'est inspiré d'une famille de la commune pour rédiger son scénario. Celui-ci met en scène une famille qui se déchire à la mort du père : Saïd. Le film a été tourné en ville (Parc St-Exupéry, Liourat, Foyer Bouilhac...), au printemps dernier, avec de nombreux figurants Vitrollais, choisis par l'association locale Vatos Locos Vidéo. Cette dernière a été fortement impliquée dans la fabrication de ce film. Deux ans avant le tournage, plusieurs membres de l'association ont suivi des ateliers puis ont été intégrés à l'équipe technique lors du tournage. Ne ratez pas l'avant-première au cinéma les Lumières, le 6 novembre à 20h30, en présence de l'équipe du film.

TÉLÉTHON : LES VITROLLAIS TOUJOURS MOBILISÉS !

Début décembre, Vitrolles se mobilisera pour le Téléthon, grâce à une quarantaine d'associations et de clubs sportifs et une trentaine de bénévoles. Vous trouverez votre bonheur grâce à un large programme : une soirée cabaret le 4 décembre, à 19h ; un grand loto le 5 décembre suite au spectacle de Noël proposé par la Mairie ; un marathon kilométrique en cyclorameur organisé par les Sapeurs-pompiers de Vitrolles entre le samedi 5 décembre midi et le dimanche midi ; une flash mob sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville le dimanche 6 décembre. Une autre façon de participer à l'élan de solidarité : les activités sportives organisées dans les nombreux gymnases de la ville, et l'achat du Blé du Téléthon et des objets de l'événement. Contact et réservations : Allo Collectif au 06 46 26 29 25 et le site <http://solidaritetelethonvitrolles.afm-telethon.fr> sur lequel les dons peuvent être recueillis dès à présent en toute sécurité.



© Christophe Oliver/Filmo 2015

RECENSEMENT : VOUS ÊTES PEUT- ÊTRE CONCERNÉ

Le recensement permet de cerner l'évolution de la population et de prévoir les besoins de chaque commune en logements, crèches, transports, commerces... Chaque année, à la demande de l'INSEE (Institut national de la Statistique et des Etudes Economiques), un échantillon de la population est tiré au sort et la mairie organise l'enquête. Elle aura lieu à Vitrolles entre le 21 janvier et le 27 février 2016. Si vous êtes concerné, vous recevrez début janvier un courrier d'information. Vous pourrez remplir un questionnaire en ligne via internet ou bien un questionnaire papier. Un agent recenseur porteur d'une carte officielle se rendra à votre domicile pour vous expliquer comment procéder. Le recensement est obligatoire et les réponses sont confidentielles, transmises uniquement à l'INSEE. Pour savoir si vous êtes recensé, appelez le Service municipal des Affaires Foncières et Domaniales : 04 42 77 90 34. Plus d'infos : www.lerecensement-et-moi.fr



DÉCEMBRE À VITROLLES : UN MOIS DE FESTIVITÉS !

Pour patienter jusqu'à Noël, la Municipalité vous propose de nombreuses animations. La place de Provence sera transformée avec une patinoire de 200 m², installée pour l'ouverture du traditionnel Marché de Noël. Vous pourrez ainsi vous essayer à la glisse pendant près d'un mois, du 4 au 31 décembre. Cette patinoire, proposée par l'Association Vie et Commerces à Vitrolles, sera gérée par deux associations humanitaires. Les bénéficiaires iront à la recherche médicale. *Ouvert tous les jours de 10h à 18h. Tarif : 2 € la demi-heure. Renseignements : 04 42 77 90 27.*

Ne manquez pas non plus le Marché de Noël et ses 80 artisans (la Corse sera à l'honneur du 4 au 6/12), les ateliers créatifs des médiathèques, les concerts de Noël, les spectacles d'humour (Le Comte de Bouderbala le 11/12 et le one-man-show d'IMMO le 22/12)... Une joyeuse fin d'année ! *Programme complet sur www.vitrolles13.fr ou au Bureau Municipal du Tourisme, 04 42 77 90 27 (à partir de fin novembre).*

Ça s'est voté au Conseil Municipal

> PROJET URBAIN PARTENARIAL DANS LE SECTEUR DES BORDS DE L'ETANG

Dans le cadre du projet privé des entrepôts de l'aéroport, qui consiste en la réalisation d'un nouveau quartier, le secteur nécessite des équipements publics supplémentaires, notamment :

- la création et la requalification de voiries (aménagement d'un carrefour d'accès sur la RD 20, création d'une voie de desserte primaire, création d'une promenade belvédère, l'extension d'une voie primaire pour raccordement au Chemin des Oiseaux),
- le renforcement des réseaux eaux potables et usées, pluviales, électriques basse tension,
- la réalisation d'équipements publics de superstructures (équipements scolaires petite enfance).

Pour la réalisation de l'ensemble de ces équipements, le code de l'urbanisme permet aux Communes de signer des conventions avec les constructeurs permettant l'établissement d'un Projet Urbain Partenarial (P.U.P.) avec une participation par l'aménageur ou le constructeur au coût financier des équipements publics rendus nécessaires par cette opération. Le coût total de réalisation de l'ensemble de ces équipements publics du secteur s'élève à la somme de 13,7 M€ HT ; après négociation, le constructeur prendra à sa charge un montant prévisionnel des travaux de l'ordre de 6, 82 M € HT.

> VITROLLES SOUTIENT LA DEMANDE DE L'AMF DE REVISER LE PROGRAMME DE BAISSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, sont massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017. La diminution drastique des ressources locales pénalise nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et va fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics. C'est pour toutes ces raisons que la commune de Vitrolles soutient la demande de l'AMF de réviser le programme triennal de baisse des dotations, tant dans son volume que dans son calendrier, pour sauvegarder l'investissement et les services publics locaux.

1 Tous les quartiers

Le Maire vient à votre rencontre dans les quartiers de la ville

Depuis cet été, le Maire de Vitrolles vient à votre rencontre pour échanger avec vous sur différentes thématiques qui concernent votre quotidien (commerces, lieux publics, espaces verts, voirie, ou circulation,...).



Plusieurs rendez-vous ont déjà été organisés dans différents secteurs de la ville, du village aux Plantiers en passant par le quartier des Vignes, l'école de la Fontaine. Ils ont déjà permis de faire remonter certaines informations et d'améliorer la relation entre la Mairie et les habitants.

De prochaines rencontres sont d'ores et déjà programmées vous permettant d'évoquer les sujets qui vous intéressent avec Loïc GACHON : le vendredi 20 novembre à 16h30 (quartier La Plaine) puis le mercredi 16 décembre à 16h30 (quartier le Bosquet).



3 Centre-ville

Accessibilité renforcée sur le parvis de l'Hôtel de ville

Après diverses installations visant à améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite en centre-ville ces dernières années, une nouvelle rampe d'accès a été créée à l'entrée de deux guichets publics de la ville, à savoir les locaux de la Police municipale et le Bureau Municipal du Tourisme. Situés côte à côte, ces deux lieux ressources ouverts au public sont désormais plus facilement accessibles pour les personnes en fauteuil roulant, les parents avec poussette, etc. Pour rappel, le Bureau Municipal du Tourisme (BMT) vous renseigne du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h sans interruption, sur les événements organisés à Vitrolles et aux alentours, le patrimoine de la ville, les transports, etc. Les agents du BMT vous informe également par téléphone : 04 42 77 90 27.



2 Centre-ville / Frescoule

Coup d'envoi des Conseils citoyens

Ecouter les habitants, c'est bien. Les associer, c'est encore mieux. Telle est la vocation du Conseil citoyens, créé récemment au niveau national (loi du 21 février 2014) dans les quartiers dits prioritaires. A Vitrolles, deux secteurs sont concernés : celui du centre (Pins/Petite Garrigue/Hermes/Liourat) et celui de la Frescoule. Concrètement, pour chacun de ces deux périmètres, un collège d'habitants et un collège d'associations et d'acteurs locaux seront constitués, suite à un tirage au sort sur liste de volontaires qui aura lieu le 28 novembre, à l'occasion d'une conférence citoyenne. Des formations pourront être proposées à l'attention de ces personnes afin de les accompagner dans leur nouvelle mission. Deux réunions publiques ont d'ores et déjà été organisées les 12 et 20 octobre, afin d'informer les habitants. Par ailleurs, des feuilles de candidature sont disponibles dans différents lieux de la ville (commerces du quartier, guichets publics..) Vous souhaitez déposer votre candidature ou en savoir plus ? Rendez-vous sur le site www.conseilscitoyens.fr ou contactez la Mairie au 04 42 77 63 63.



4

4 Les Pins

Des vacances utiles

Râteaux ou pinceaux en main, certains jeunes n'ont pas chômé durant les vacances scolaires de la Toussaint. Agés de 16 à 21 ans, une douzaine de Vitrollais ont intégré un chantier d'utilité sociale. Cette action de prévention repose sur 2 aspects : un volet éducatif pris en charge par une association et un pan technique encadré par un bailleur social ou l'un des services municipaux. Durant ces 5 jours, l'Aves, Adelines, 13 Habitat et Logis Méditerranée ont accompagné les jeunes dans leurs tâches. Pendant que les uns ont planté des fleurs et des arbustes sur l'esplanade derrière le Romarin, les autres ont peint des jeux au sol au Domaine des Pins. Le sérieux des jeunes a été récompensé par la Ville qui participe, à hauteur de 250€, à un projet qui leur tient à cœur : permis de conduire, BAFA... Passez voir leurs réalisations !

6



5 Pinchinades

Le chemin de l'école des Pinchinades rénové

Déformé par les racines des 20 pins qui le bordent, le chemin qui relie la Place de l'Amitié au groupe scolaire des Pinchinades avait besoin d'être réaménagé. Pour ne pas gêner les écoliers, les services techniques sont intervenus, pour remettre à neuf cette voie, durant les 2 semaines des vacances scolaires de la Toussaint. 3 pins ont été coupés mais pour préserver les autres, la chaussée a été rehaussée de 20 cm et est maintenant parfaitement plane. Ce chantier a permis également de refaire l'éclairage public, 17 nouveaux lampadaires ont été installés sur ce trajet entre les commerces des Pinchinades et l'école. Pour compléter cette rénovation, deux jardinières ont été implantées devant les commerces (pharmacie et tabac) qui se trouvent sur la place. Avec ces changements, plus question de traîner des pieds pour aller à l'école !

5



6 Quartiers Sud

Le kung fu vitrollais brille

Trois fois par semaine, de 17h à 22h, le gymnase Delaune prend des airs de film de Bruce LEE. Filles et garçons, de 6 à 60 ans, répètent leurs exercices de kung fu. Si certains des 130 membres viennent au Kung Fu Club de Vitrolles pour travailler leur forme et leur bien-être, d'autres sont de véritables compétiteurs. La saison 2014-2015 a été particulièrement féconde, le club a engrangé pas moins de 22 médailles dans les compétitions nationales dont 17 podiums chez les moins de 15 ans. Au vu de ces bons résultats, 3 jeunes Vitrollais (Kellian FALLEMÉ, Lou BARRAGAN et Aïmen LATROCHE) ont été retenus pour participer à des stages en équipe de France. Ces derniers marchent dans les pas de leur aîné mais néanmoins camarade de club, Fodel SADANI, qui devrait combattre au championnat d'Europe en moins de 80kg, l'année prochaine. 2016 pourrait être fertile, à suivre.



7

7 Plateau

Des points d'eau pour la faune sauvage

A Vitrolles, des espèces animales et végétales protégées vivent dans les espaces naturels qui représentent 50 % de la superficie communale. Pour préserver cette fragile biodiversité, la Municipalité mène plusieurs actions originales dont la création de lavognes sur le Plateau. Ces mares artificielles, traditionnellement destinées à abreuver le bétail, fournissent de l'eau aux animaux sauvages quand il en manque aux alentours.

En 2014, une première lavogne a été créée dans le cadre d'un partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux. Crapauds, grenouilles, chauves-souris, oiseaux, libellules, insectes aquatiques...n'ont pas tardé à adopter le site. Le projet a été sélectionné par l'Observatoire Régional de la biodiversité et récompensé par la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme. Un succès qui a favorisé la construction d'une deuxième lavogne l'été dernier, en haut du vallon de Cantarel.



9

8 La Plaine

Parc des Amandiers : les habitants mobilisés

Une prairie, une oliveraie, des allées bien dessinées, des jeux pour enfants, des ateliers jardinage, des fêtes de quartier... voilà à quoi devrait ressembler à terme le parc des Amandiers. Le plan de réaménagement évolue au fil des mois avec les propositions des habitants : familles, associations, école Martine Morin... Ce projet participatif lancé en juin 2015 est accompagné par la Municipalité, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du pays d'Aix (CPIE), et une paysagiste vitrollaise.

Fin septembre, les habitants du quartier organisaient une journée d'échanges autour du réaménagement. Au programme : stand d'infos sur le travail de concertation, recueil d'idées, pique-nique et activités ludiques : initiation au Bmx (la piste occupe un tiers du parc), atelier compostage, jeux... Un avant-goût de la vie animée du site, une fois le chantier achevé. De nouvelles rencontres seront organisées. Pour participer, contactez la Mairie au 04 42 77 90 36



8

9 Village

Chemin des Vignes : davantage de sécurité sur la voirie

Vitesse excessive, stationnements anarchiques... Certains automobilistes ont des comportements dangereux sur le chemin des Vignes. Les riverains ont signalé ces problèmes, lors de la visite de quartier du maire, Loïc GACHON, en septembre 2015. La solution proposée par le service municipal de la Voirie : une mise en sens unique depuis l'entrée du Chemin des Vignes (avenue Vital-Rouard, du côté du Centre Communal d'Action Sociale) avec une sortie avenue de Font Séguigne.

Cette option sera testée pendant deux mois (de début novembre 2015 à début janvier 2016) avec panneaux de signalisation, fléchage au sol et traçage provisoire de places de parking. L'éclairage de la rue sera rénové avec des lanternes à économies d'énergie. Après quoi, la Mairie reprendra l'avis des riverains pour pérenniser ou non le dispositif, en fonction de l'efficacité constatée.

10 Fontblanche

Rugby à Vitrolles : une nouvelle tribune

Depuis septembre 2015, les supporters du Vitrolles Rugby Club (VRC) peuvent acclamer leurs champions depuis une tribune d'une centaine de places, installée sur le stade de Fontblanche. La Municipalité, qui investit chaque année pour les infrastructures sportives, a financé la mise en place de cet équipement. Ce n'est pas la seule nouveauté de la rentrée pour le VRC : maillot avec nouveau logo pour les joueurs de l'école de rugby (des moins de 6 ans aux vétérans), déplacements en minibus désormais pour l'équipe seniors, création d'une nouvelle catégorie (10-12 ans). « Des améliorations obtenues grâce à une politique de partenariat efficace, souligne Christophe BARNIER, président du VRC. Le sport loisir n'est pas oublié. Nous avons formé une équipe mixte, ouverte aux 18 à 77 ans : les Tamalous... » Une saison qui débute dans les meilleures conditions.



10

Plus d'infos :
06 84 33 67 98

11 Plateau

5 euros pour sauver la forêt

Le Plateau de Vitrolles souffre toujours du gros incendie de 2004. La Municipalité lance une nouvelle opération de reboisement, en partenariat avec l'enseigne Carrefour, l'Office National des Forêts, l'Association pour la Protection des Milieux Naturels et le Comité Communal des Feux de Forêt. 500 arbres vont être plantés sur un terrain de 5000 m² appartenant au Centre Communal d'Action Sociale. Les espèces choisies (arbousier, chêne pubescent...) sont parmi les plus résistantes au feu et à la maladie.

Vous pouvez participer en achetant pour 5 euros un arbre qui sera planté par des bénévoles ou que vous pourrez venir planter vous-même (sur inscription). Un stand vous attend à l'intérieur du magasin Carrefour (centre commercial Grand Vitrolles), à partir du lundi 2 novembre. Les plantations auront lieu le dimanche 29 novembre (Départ en minibus du radar de 10h à 15h. Le matin, petit déjeuner offert).



11



12

12 Tous quartiers

Propreté urbaine : les « logettes » remplacées

Pour lutter contre les incivilités, la Mairie mène plusieurs actions. L'une d'elles est la démolition des « logettes » dans plusieurs quartiers. En effet, ces points de regroupement de conteneurs d'ordures ménagères, fermés par des murets, font l'objet de dépôts sauvages. En octobre 2015, les « logettes » de l'avenue Vent du Soleil et de l'allée de la Martellière ont ainsi été remplacées par des points de regroupement avec arceaux et par de la collecte en porte à porte. Pour rappel, les conteneurs d'ordures ménagères doivent être sortis la veille au soir et rentrés après le passage du camion benne.

Les gravats, déchets verts ou polluants sont à déposer à la déchèterie, 11 avenue de Londres, ZI Les Estroublans, à Vitrolles. Ouvert du lundi au samedi, 9h-12h et 14h-18h ; les jours fériés, 9h-12h.

Pour être débarrassé gratuitement et à domicile de vos encombrants (meubles, électroménager...), prenez rendez-vous avec la CPA :

0 810 00 31 10

Les 1^{res} stations équipées

Reconnaissables par une signalétique différente des autres stations existantes, les arrêts du bus express ont commencé à être aménagés courant du mois d'octobre.

A Vitrolles, les premières stations concernées sont celles de Fontblanche, Les Pins-Cinéma et Padovani.

Au fur et à mesure, l'ensemble de la ligne, de Marignane aux Pennes-Mirabeau, sera doté des mêmes totems signalétiques et abris-bus. Leur design et leurs coloris seront identiques dans les 4 communes desservies. Le vert tendance gris et le brun ont été choisis pour ce nouveau mobilier urbain.

Côté pratique, toutes les stations seront équipées pour permettre aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) d'accéder facilement aux autobus.

Bien évidemment, le trajet du BHNS et les horaires seront visibles aux stations. Maintenant, plus question de chercher longtemps l'arrêt de l'autobus !



Le bus express (BHNS) trace sa route

Après plus de 7 mois de travaux, les aménagements de voies et de quais sur la ligne du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) qui reliera Marignane, Saint-Victoret, Vitrolles et les Pennes-Mirabeau continuent d'avancer à bon rythme. Les travaux qui empiètent sur les chaussées et qui gênent, ponctuellement, la circulation entament leur dernière phase. C'est le cas au niveau de l'Avenue Victor Gélou où les voies seront achevées d'ici la fin du mois. Du côté de la Rue de Rome-Station Gare VAMP, la création du passage piétons et du quai débiteront fin novembre pour environ 2 mois. Après la réalisation de ce tronçon, des équipements plus légers (feux, panneaux de signalisa-

tion...) seront installés. L'ensemble de ces agencements permettra au BHNS de circuler de manière rapide et régulière sur son tracé.

De nouveaux noms pour les arrêts

Attention, il va falloir prendre de nouvelles habitudes concernant l'appellation des arrêts. Ainsi, la station « Les pins » deviendra « Les Pins-Cinéma » et la station « Monticelli » se transformera en « Médiathèque ». Ces changements interviennent avec l'arrivée de nouveaux équipements à Vitrolles ; le multiplexe qui a été inauguré en juin 2015 et la médiathèque qui ouvrira à la même période que la mise en circulation de ce bus express, en septembre 2016.

Incollable sur le BHNS

- **17 kilomètres** : distance entre les deux extrémités de la ligne
- **50 minutes** : durée du parcours dans sa totalité
- **ZENIBUS** : le nom de cette nouvelle ligne
- **Entre 7 et 14 minutes** : fréquence de passage des bus selon les tronçons
- **33** : nombre d'arrêts sur l'ensemble du parcours dont la moitié à Vitrolles
- **Septembre 2016** : mise en service du BHNS

Ces hommes qui nous éclairent

Vous avez déjà dû les remarquer sur le camion nacelle qui leur permet de s'élever à plusieurs mètres du sol. Indispensable pour changer les ampoules des lampadaires ! En effet, 8 électriciens municipaux travaillent toute l'année à l'entretien de l'éclairage public : réparation du réseau, pose de câbles, lumières spécifiques pour les manifestations ou pose des drapeaux de la fête nationale du 14 Juillet... Car ces agents qui travaillent souvent « en l'air », disent-ils, sont aussi chargés du pavoisement. Ils gèrent également 7100 points lumineux qui fournissent quotidiennement une dizaine d'heures d'éclairage nocturne (de 21h à 6h l'été, de 18h à 7h l'hiver). La Mairie de Vitrolles a mis en place un plan pluriannuel de travaux pour rénover l'éclairage public avec un objectif de réduction de 30% des consommations. Depuis 2012, tous les quartiers sont progressivement équipés de lampes plus efficaces et moins consommatrices d'énergie. Les électriciens municipaux ont déjà installé 2700 lanternes à économies d'énergie qui ont remplacé les anciennes boules lumineuses, et



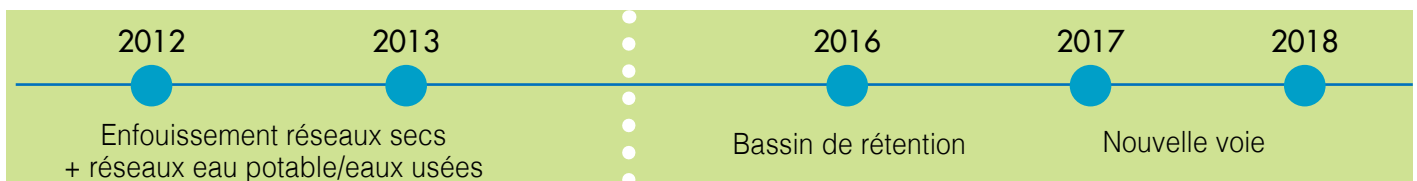
ne consomment plus que 70 watt chacune au lieu de 110. Même les illuminations de Noël sont dotées de lampes à LED plus économiques que les ampoules classiques. Chaque année en décembre, 300 décors lumineux donnent un air de fête aux principales avenues, ronds-points et centres commerciaux de Vitrolles. C'est le moment où le travail de ces hommes qui nous éclairent est le plus apparent.

Avenue de Marseille : reprise des travaux

Le centre-ville de Vitrolles continue de se moderniser avec une circulation fluidifiée et sécurisée sur les grands axes. Transformation totale à terme pour l'avenue de Marseille avec les travaux prévus de fin 2015 à fin 2017. La première phase de chantier sur cette avenue s'était achevée début 2014. Elle concernait la restructuration des réseaux d'eau potable et d'eaux usées et l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone). Une étape souterraine indispensable pour pouvoir procéder aux travaux de voirie, qui occuperont la deuxième et dernière phase du chantier, à partir de novembre 2015.

Pour mettre fin aux actuels problèmes de ruissellement et prévenir les inondations, le réseau d'eaux

pluviales sera aussi refait avec la construction de deux bassins de rétention (parc Aventure et square Marguerite de Provence). L'avenue de Marseille sera entièrement réaménagée : réfection des voies de circulation, carrefours et éclairage public, création de trottoirs et d'espaces de stationnement, dispositifs de sécurité routière, piste cyclable, espaces verts. La circulation sera donc aussi agréable pour les conducteurs que pour les piétons. Les travaux débuteront mi-novembre par les bassins de rétention et le haut de l'avenue (côté Font Ségugne). Ils seront effectués par portion, avec circulation alternée. Merci de respecter les panneaux temporaires de vitesse et la sécurité des ouvriers. La Mairie mettra en place un itinéraire conseillé.



Restos du cœur : les inscriptions sont ouvertes

Comme chaque année, l'antenne vitrolloise des Restos du cœur ouvre ses portes pour apporter aide et soutien aux plus démunis. Dès le mois de novembre, l'équipe composée de 27 bénévoles reçoit les éventuels bénéficiaires tous les mardis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Notez les périodes d'inscription pour les familles : **les 2, 5, 9 et 12 novembre**. La campagne d'hiver débutera le **lundi 30 novembre** selon les horaires suivants : le mardi de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Si vous aussi vous souhaitez apporter votre aide et vous investir pour accueillir les bénéficiaires, participer à la distribution des repas et à la réception des marchandises, n'hésitez pas à contacter Marie-France, responsable du centre de Vitrolles pour rejoindre cette équipe dynamique.

**Les Restos du cœur, avenue Yitzhak Rabin, résidence les Ormeaux 2, bâtiment le Rhône.
Tel : 04 42 75 01 18**



CCAS, Banque alimentaire, Restos du cœur... Vitrolles solidaire

La période de Noël, si elle est synonyme de joie et de fête, est aussi le moment où les solidarités se renforcent autour des personnes en situation de fragilité. C'est le cas à Vitrolles.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : la solidarité comme socle de son action

Le CCAS est un véritable établissement de proximité : il est lieu d'accueil RSA (Revenu de Solidarité Active) et met également ses locaux à disposition du service social de la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail (CARSAT) afin que des permanences locales soient maintenues. Cet établissement public administratif exerce une mission de solidarité directement orientée vers les populations concernées. Le CCAS mobilise ses actions dans la lutte contre l'exclusion (aide alimentaire, secours d'urgence, etc.), la prévention pour les personnes âgées et le soutien éventuel aux personnes en situation de handicap. Il apporte également une aide technique et financière à des actions sociales d'intérêt communal. Chaque année, plus de 15 000 euros sont dédiés aux associations caritatives.

La banque alimentaire : grande collecte nationale les 27 et 28 novembre

Depuis 30 ans, les antennes départementales des banques alimentaires se mobilisent pour aider celles et ceux qui ont faim et lutter contre le gaspillage alimentaire. Chaque année, dans les Bouches-du-Rhône, c'est près de 400 tonnes de nourriture récoltées qui bénéficient à 50 000 personnes.

Les supermarchés, les industriels, les producteurs ainsi que les institutions participent activement en donnant des denrées alimentaires, tout au long de l'année. Vous aussi, vous pouvez participer à la collecte nationale des 27 et 28 novembre. 5 000 bénévoles seront présents dans vos magasins habituels pour récolter, trier et répartir vos dons vers les différents organismes sociaux et associations partenaires.



A l'occasion des **40 ans du centre de vacances de Vitrolles à Névache**, plantation d'un arbre par le Maire de Névache, Jean-Louis CHEVALIER en présence de Loïc GACHON.



Métropole, mode d'emploi

Voilà près de trois ans qu'est annoncée la création d'une Métropole autour de Marseille et Aix-en-Provence, qui englobera presque tout le département des Bouches-du Rhône dont bien évidemment Vitrolles. Vitrolles le mag' vous propose un focus sur cette institution en construction avec une série de questions/réponses pour vous aider à mieux la comprendre.

Après un bras de fer entre la quasi totalité des Maires et le Gouvernement, puis de longs débats sur les domaines dont cette nouvelle structure aura la charge, la Métropole Aix-Marseille-Provence deviendra une réalité administrative le 1^{er} janvier 2016.

Pourquoi une Métropole ?

Les motivations essentielles des "inspireurs de la Métropole" étaient de proposer un cadre commun pour l'action publique sur ce territoire provençal aussi complexe que diversifié, fort de **1, 8 million habitants**. Le but ? Le rendre plus performant dans la concurrence

économique avec les autres Métropoles européennes. L'idée était aussi de centraliser les décisions et les moyens pour éviter l'accumulation de structures qui n'agiraient pas forcément dans le même sens. Il s'agissait donc de considérer les 92 communes comme un ensemble avec **un avenir commun**, au-delà d'une accumulation d'intérêts locaux différents. Mettre en synergie pour optimiser, voici le crédo de la Métropole. Par exemple, dans le domaine des déplacements, chacun peut reconnaître qu'il reste beaucoup à faire pour fluidifier les trajets au sein du département, qu'ils se fassent en voiture et plus encore en transports en commun... Pour se rendre compte de l'enjeu, rappelons que c'est

le tiers des habitants de la région PACA qui est concerné ! Il en va de même pour l'enseignement supérieur, l'économie ou encore la culture, secteurs dans lesquels une coordination renforcée des initiatives favoriserait un développement plus harmonieux des pôles de vie et d'activité en Provence.

Quel rôle pour la Métropole ?

Jusqu'à présent, le Département des Bouches-du-Rhône avait en charge principalement l'aide au logement, l'action sociale, le tourisme, la gestion des routes et des collèges. La Communauté du Pays d'Aix, quant à elle, était notamment impliquée dans l'aménagement du territoire, les transports urbains, la collecte des déchets, l'économie, les équipements culturels et sportifs, mais aussi la protection des forêts, l'aménagement des entrées de ville, le tourisme... Désormais, **tous les secteurs d'action dévolus à l'intercommunalité seront transférés à la Métropole AMP**, ainsi qu'au minimum trois des compétences actuelles du Conseil départemental. Avec des pouvoirs élargis, Aix-Marseille-Provence pourrait absorber au fur et à mesure les missions confiées aujourd'hui aux départements.

Que deviennent les actuelles structures intercommunales ?

Depuis des décennies, le pays cherche à mieux

organiser ses territoires, en regroupant notamment des communes entre elles, pour répondre plus efficacement aux besoins des populations et répondre à des enjeux bien souvent communs. Ainsi furent créées les "intercommunalités" autour des agglomérations les plus importantes. Depuis 1993, Vitrolles appartient à la Communauté du Pays d'Aix, avec 33 autres communes autour de la plus grande, Aix-en-Provence. Ces structures, six en tout, vont fusionner pour former la nouvelle Métropole.

« Les intercommunalités actuelles vont disparaître et laisser place à Aix-Marseille-Provence »

Quels sont les défis à relever ?

La Métropole va devoir mener ses réflexions et prendre ses décisions en considérant un territoire plus vaste : "l'espace métropolitain", dans un esprit d'intérêt collectif pour l'ensemble de ses habitants. Ecologie, transports, grands équipements culturels et sportifs ou mixité sociale s'envisageront désormais à une échelle nouvelle, puisque les réalisations et aménagements dans chacune des communes ont forcément des incidences sur les autres.

Parmi les défis les plus ambitieux à relever, citons la reconversion du tissu industriel de notre territoire notamment vers les filières respectueuses de

... Aix-Marseille-Provence sera chargée principalement de piloter, pour et avec les communes :

- > **le développement économique, social et culturel** (zones d'activités économiques ; équipements culturels et sportifs d'intérêt supra communal ; ports et gares ; promotion du tourisme ; aide à l'enseignement supérieur et à la recherche...)
- > **l'aménagement de l'espace métropolitain** (schémas et plans d'urbanisme ; aménagements d'intérêt métropolitain ; valorisation du patrimoine naturel et paysager ; organisation des déplacements ; voirie et signalisation ; infrastructures et réseaux de télécommunications)
- > **les politiques locales de l'habitat et de la ville** (schéma d'ensemble de l'habitat, du développement urbain et du logement ; aires d'accueil des gens du voyage ; contrats de ville ; insertion économique et locale ; prévention de la délinquance) ;
- > **la protection et la mise en valeur de l'environnement et de notre cadre de vie** (gestion des déchets ; lutte contre la pollution et transition énergétique ; Plan Climat Énergie Territorial ; distribution publique d'électricité et de gaz ; milieux aquatiques et plages...)
- > **les services d'intérêt collectif** (assainissement et eau ; cimetières ; services d'incendie et de secours...)



l'environnement, le soutien à une économie en mutation qui soit innovante socialement et économiquement (circuits courts, valorisation des terroirs et savoir-faire locaux...), la re-modélisation de l'activité portuaire ou le développement de transports "multi-modaux".

En filigrane de ces projets, il s'agira aussi de bâtir une « identité métropolitaine ». Au-delà de l'addition des personnalités de 92 communes aux terres et modes de vie extrêmement variés, la Métropole devra rassembler ses presque 2 millions d'habitants, tous unis par leur ancrage méditerranéen, autour de préoccupations communes partagées. Faire de nos diversités une richesse est le pari à gagner.

« Une identité à construire »

Elle devra par ailleurs veiller à maintenir les liens de proximité entre les pouvoirs publics et les concitoyens.

Comment et par qui la Métropole sera-t-elle gouvernée ?

Aix-Marseille-Provence ambitionne de conserver une taille humaine pour rester connectée avec ses administrés. Pour ce faire, la logique des

2016-2020 - Les conseillers métropolitains et territoriaux vitrollais

Vitrolles sera représentée par 8 élus au sein du Conseil de territoire (Pays d'Aix), à savoir : Loïc GACHON, Jean-Claude MONDOLONI, Pascale MORBELLI, Marie-Claude MICHEL, Michel RE-NAUDIN, Sophie ALLIOTTE, Marcel YDE et Christian BORELLI.

Tandis que 4 élus représenteront Vitrolles au sein du Conseil de Métropole : Loïc GACHON, Jean-Claude MONDOLONI, Pascale MORBELLI, Marie-Claude MICHEL.

« bassins de vie », chère à la Communauté du Pays d'Aix, sera conservée. Cela se déclinera d'ailleurs concrètement dans l'organisation de cette nouvelle institution au travers des Conseils de territoire qui sont calqués sur les anciennes intercommunalités. La présence d'élus du terrain au sein de ces instances a pour but de garantir la bonne prise en compte des enjeux locaux dans la définition des projets métropolitains.



En pratique, il existera un Conseil de la Métropole, dont le siège sera à Marseille, composé de 240 élus représentant les 92 communes en fonction de leur nombre d'habitants. Présidé par un élu, il sera l'organe délibérant qui votera notamment le budget de la Métropole. Vitrolles y sera représentée par 4 élus, appelés « Conseillers métropolitains », qui ont été désignés par le Conseil municipal. Par la suite, les membres du conseil métropolitain seront élus au suffrage universel direct dans le cadre de l'élection municipale. Cette assemblée se réunira au moins une fois par trimestre.

« Vitrolles sera représentée au sein de la Métropole par 4 élus municipaux. »

Et en parallèle, les 6 fameux Conseils de territoire auront en charge la mise en œuvre de certaines actions de la Métropole qui nécessitent une approche plus locale. Ils donneront leur avis sur les décisions qui seront prises par le Conseil de Métropole lorsqu'elles concernent leurs communes. Au total ce sont 427 Conseillers territoriaux, correspondant aux actuels conseillers communautaires, qui y siégeront dès janvier 2016. A compter de 2020, ils ne se seront plus que 241, les mêmes que ceux du Conseil de métropole, seuls habilités à représenter les communes au sein des conseils de territoires. 8 élus vitrollais y siégeront. Chaque président de Conseil de territoire est vice-président de droit au sein du Conseil de Métropole.

Sont également prévus deux instances dont les membres seront sollicités pour émettre des avis :

- la Conférence des maires composée de tous les maires des Communes de la métropole,
- le Conseil de développement composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs.

Avec quels moyens fonctionnera Aix-Marseille-Provence ?

La Métropole fonctionnera avec une fiscalité propre. Ses ressources proviendront des produits de l'impôt, de dotations de l'Etat et de produits des taxes, contributions ou redevances perçues en contrepartie du service qu'elles assurent (taxe d'enlèvement des ordures ménagères, versement transport...). Les taux de taxe d'habitation et des taxes foncières des communes membres de la Métropole restent pour leur part

fixés par chaque conseil municipal et ne sont pas impactés par l'harmonisation fiscale induite par la fusion. Pour accompagner le développement de Aix-Marseille-Provence, le Gouvernement s'est engagé sur différents dispositifs, dont un pacte de sécurité et de cohésion sociale, un contrat de mixité sociale pour parvenir au taux réglementaire de 25 % de logements aidés, un Contrat de plan Etat-Région, un Plan Campus, des fonds d'investissements consacrés aux transports, à la modernisation de voies ferrées (Côte bleue, ligne Marseille-Gardanne-Aix,...) et des projets routiers de déviations. S'agissant des moyens humains, la Métropole disposera des services et des agents travaillant jusqu'à alors dans les intercommunalités.

***** Le mot du Maire, Loïc GACHON**

> Vitrolles au cœur de l'espace métropolitain et de ses enjeux

Il suffit de regarder la carte de la future Métropole pour constater que notre commune constitue un "noeud" géographique, faisant le lien entre Marseille, l'Ouest Etang de Berre et le pays d'Aix. Avec ses 35 000 habitants, la densité de ses zones d'activité et de son tissu économique, son engagement dans la filière aéronautique, sa proximité avec les axes de transport, ses réserves naturelles et le dynamisme que chacun lui reconnaît, Vitrolles a de nombreux atouts à faire valoir. En retour, la Métropole pourra servir les intérêts des Vitrollais si elle met son énergie et ses moyens à faire avancer concrètement les projets métropolitains de transport, d'économie et de création d'emplois.

> Pour une Métropole de projet plutôt qu'une Métropole tétanisée par ses seuls problèmes d'organisation et de gouvernance

Je plaide, depuis toujours, pour une structure la plus légère possible centrée sur les enjeux métropolitains. Je serai extrêmement vigilant sur le mécano géant qui va s'opérer à la création de la Métropole. Je serai notamment attentif à ce que les moyens soient bien utilisés à des projets concrets et que la fiscalité des Vitrollais ne soit pas impactée par l'harmonisation des taux avec l'agglomération marseillaise.

Le quotidien des Vitrollais au début du XX^e siècle présenté dans le spectacle **Autrefois Vitrolles** mis en scène par **Leï Dindouleto dou Roucas** dans le cadre des journées du patrimoine, le 26 septembre.



Rencontre avec le jeune Public

En septembre, la Ville invite les enseignants à découvrir la programmation « Jeune Public » du théâtre municipal de Fontblanche, une programmation 2015 fondée sur 15 représentations, des rencontres avec les artistes ou encore des ateliers et expositions autour des spectacles. L'occasion aussi de détailler les activités des médiathèques et des écoles de musique, de danse et d'Arts plastiques.



Danse, théâtre, dessin réunis sur scène à l'attention du jeune public lors du spectacle Alice sur le fil du Ballet des Zigues

Alexandra CADOUX, professeur des écoles à la Petite Garrigue s'enthousiasme sur la vitalité « culturelle de Vitrolles en direction des enfants et sur la diversité des propositions qui nous permet d'attirer les élèves vers le théâtre et d'inciter les parents à découvrir des pratiques culturelles différentes ». « Aux représentations scolaires pour lesquelles la Ville a souhaité adopter une politique tarifaire très attractive, 1 euro par spectacle et la gratuité pour les accompagnateurs, nous ajoutons des découvertes des métiers, des visites guidées et ouvrons la scène aux pratiques amateurs », précise Jin NERSESSIAN, élue à la programmation culturelle.

2 800 élèves accueillis

L'an passé 2 800 jeunes Vitrollais ont été concernés par les actions menées, soit plus de 50 % des élèves. Pour cette saison 2015/2016, danse contemporaine, cirque, classiques revisités, ciné-concert, avec un zeste d'humour

et de comédie, sont au menu du théâtre municipal de Fontblanche. « *Les Cyrano, Mariage de Figaro ou autres Misanthrope sont en résonnance avec la littérature essentielle à l'apprentissage d'un socle commun des savoirs* », confie Delphine DALMAS, enseignante à l'école Picasso, « *les visites techniques donnent envie dès le plus jeune âge d'entrer dans un lieu sacralisé, le théâtre, et d'y entraîner toute sa famille. Du moins, nous l'espérons.* »

Devenir des Citoyens exigeants

« *Nous mettons en place des projets d'établissement autour de la culture et du théâtre* », complète Corinne GRANAL, directrice de l'école Prairial, « *car nous souhaitons engager avec les enfants un travail de réflexion sur la société et le monde afin qu'ils deviennent des citoyens exigeants.* » « *Sur ce programme d'actions en direction des Jeunes, la Ville entend transformer la Culture en un héritage partagé sur lequel dialoguer* », conclut Jin NERSESSIAN.

Sorties en famille

La Ville déploie une large programmation "Jeune public" afin que les élèves vitrollais goûtent au plaisir du théâtre, du cinéma, du cirque, de la musique et se familiarisent avec des pratiques culturelles de qualité. Elle prolonge les représentations scolaires par des spectacles en soirée auxquels tous les membres de la famille peuvent assister au théâtre municipal de Fontblanche ou à la salle Guy Obino.

Au menu d'ici la fin de l'année, humour musical avec "Smoking Chopin", créations sonores d'Art temps réel, pièces des compagnies Auguste théâtre et d'Omnibus, One Man Show d'Immo. N'hésitez pas, tarifs abordables de 10 € à 3 € voire en entrée libre, rires et poésie garantis.

Vous souhaitez profiter de la programmation culturelle jeune public proposée par la Ville de Vitrolles ?

**Les réservations se font au Pôle Action Culturelle :
04 42 02 46 50 ou
pac@ville-vitrolles13.fr**

Brassens, une médiathèque grande ouverte

Depuis la rentrée, la médiathèque municipale Georges Brassens implantée dans le quartier de la Frescoule donne la possibilité aux particuliers d'emprunter des jeux. De février à l'été 2016, elle deviendra provisoirement l'unique médiathèque de Vitrolles en raison du déménagement de la médiathèque George Sand et de la ludothèque dans un futur établissement plus vaste, avenue des Salyens. L'équipe de 7 agents, renforcée par une partie du personnel de ces structures, accueillera alors l'ensemble des habitants. A la rentrée, les Vitrollais bénéficieront à nouveau de deux médiathèques, l'une à la Frescoule et l'autre dans ce nouveau bâtiment situé aux Pins, doté d'un auditorium et d'un snack s'ouvrant sur une place paysagée. Un portail Internet commun d'informations est en cours d'élaboration.

Médiathèque Georges Brassens, allée Philippe de Brocard.

Tél : 04 42 77 95 30.

Les jeunes au cœur des actions des Médiathèques

Du 3 au 28 novembre, l'exposition sur les discriminations « Les autres, ça m'est égal » à la médiathèque Georges Brassens, s'inscrit dans le cadre des actions de la Ville en direction des collégiens et lycéens.



Les médiathèques municipales affichent 11000 adhérents, soit 25 % de la population vitrollaise (moyenne nationale : 18%), dont 4000 ont moins de 14 ans. Ces chiffres soulignent le dynamisme des équipes et l'attractivité de leurs animations. Cette saison, 5 expositions s'interrogent sur l'alimentation, l'immigration et la bande dessinée, l'architecture ou encore les discriminations. « *Face à la méconnaissance scientifique, face aux préjugés, nous invitons à la réflexion sur nos origines et notre avenir*

commun », explique Éric OLIVI, élu aux médiathèques. 5 agents ont d'ailleurs été formés pour accompagner les visiteurs sur l'exposition autour des discriminations. « *Les médiathèques sont des lieux vivants d'apprentissage, d'informations et de débats. Pour la Semaine de la littérature étrangère, le prix littéraire francophone ou les rencontres avec des artistes, les cinés-philo et projections-débats, le public jeune est au rendez-vous et nous nous en réjouissons* », conclut Éric OLIVI.

Une école innovante et dynamique

L'école Municipale d'Arts Plastiques (EMAP) de Vitrolles affiche déjà plus de 140 inscrits, des tout-petits aux adultes, en cours de Dessin, Couleur, Volume, Design et textile, Techniques d'impression, Histoire de l'art ou encore préparation pour lycéens intéressés par les filières artistiques. Les six professeurs diplômés, interviennent aussi en milieu scolaire. Installée face à la Médiathèque Brassens, l'EMAP organise ses portes ouvertes lors de la fête du quartier de la Frescoule, signe de sa volonté de proximité. **Inscriptions dès 4 ans, toute l'année. Vitrollais à partir de 95€ (113 € pour les extérieurs). 1 allée des Moissons, 06 99 34 05 24. emap@ville-vitrolles13.fr**



Un clown maladroit et un chien facétieux. **La Compagnie Emergente** a créé la surprise pour l'ouverture de la saison culturelle.

Le nouveau pacte de partenariat

- **Bénévolat et confiance** : le fonctionnement associatif doit être basé sur un objectif non lucratif et prioritairement sur le volontarisme ; une concertation plus systématique est recherchée et de réels efforts réciproques menés pour impliquer les associations dans la vie locale.

- **Utilité sociale et citoyenne** : l'association est appelée à jouer un rôle dans la création de lien social, de bien-être pour les adhérents, en convergence avec les priorités et projets municipaux, autour de valeurs communes (solidarité, mixité, soutien à l'éducation, animation et valorisation du territoire).

- **Ethique** : le fonctionnement de l'association doit être déontologique et durable, son action lisible et démocratique, son budget porté à connaissance et caractérisé par des financements diversifiés ; les modalités des aides municipales doivent répondre aux exigences de transparence et les conflits d'intérêt sont à proscrire ;

- **Équité** : la Ville traite équitablement les associations, dans la durée et doit évaluer les actions soutenues.



Assises de la vie associative : la méthode partenariale porte ses fruits

Repenser et refonder les relations entre la Ville de Vitrolles et le mouvement associatif vitrollais, dans un souci d'équité et de transparence. Tel est l'objectif des Assises de la vie associative, initiées fin 2014. Samedi 3 octobre dernier, l'équipe municipale a présenté les conclusions d'une méthode de travail collaborative unique basée sur la tenue de quatre ateliers et la participation d'une centaine d'associations.

Orchestrées par l'adjoint délégué à la Vie associative, Daniel AMAR, les Assises de la vie associative ont été particulièrement productives grâce à l'investissement des bénévoles associatifs et d'autres élus dont Jean-Pierre MICHEL, Nadine CUIILLIERE, Michel PIQUET, Alain AREZKI, Jin NERSSSIAN et Éric SIRBEN. Plusieurs réalisations concrètes ont été annoncées : l'écriture d'un pacte dans le respect de l'indépendance des associations avec des engagements forts de part et d'autre (voir colonne ci-contre), et l'émergence d'une Maison des Associations répondant à 3 fonctions ciblées dans les ateliers (prestation de service et mise à disposition ; accompagnement et formation ; ani-

mation du territoire et observation de la Vie associative à travers la création du Conseil Local de la Vie Associative). L'objectif étant de rendre plus efficace et transparente la relation Mairie/associations. D'où la rédaction d'un Pacte, véritable contrat moral qui précise les principes fondamentaux et les engagements mutuels à respecter (lire ci-contre). Les modalités du soutien de la Ville à chaque association, fondé sur des critères objectifs donc, découleront des clauses de ce contrat. Les acteurs associatifs ont été invités à amender, si besoin était, le document de travail présenté qui leur sera ensuite soumis sous sa forme finale pour signature après adoption en Conseil municipal. En parallèle, il est prévu la constitution d'un Conseil

La vie associative à Vitrolles, en chiffres

400 associations à Vitrolles
200 associations subventionnées directement par la municipalité
17 % du budget de la ville consacré à la vie associative (toutes disciplines confondues)

local de la Vie Associative dont le rôle pourrait être de coordonner la communication avec les représentants de la Mairie, par exemple lors de la préparation des votes des subventions aux associations ou en amont de la programmation événementielle sur la ville. Les membres de cette instance seraient donc de vrais partenaires dans la relation avec les élus.

Le deuxième axe de travail prioritaire était, comme l'a rappelé Daniel AMAR, d'aider les responsables associatifs à se professionnaliser, une orientation

essentielle pour pérenniser leurs activités. Cette évolution passe par la recherche de financements complémentaires ou encore par l'embauche de professionnels (animation, accueil...) pour les structures les plus importantes. Sur ce sujet, le débat a été particulièrement constructif lors de la réunion plénière du 3 octobre, élus et représentants d'associations ayant encouragé chacun à étudier la piste de l'embauche mutualisée par le biais des groupements d'employeurs, gage d'efficacité, de rentabilité et de souplesse.

En ce qui concerne les ressources financières extérieures aux adhésions, la direction clairement affichée est de sortir de la seule logique « subventions mairie », celles-ci demeurant néanmoins au cœur des budgets associatifs. Il existe en effet un panel d'aides bien plus large pour apporter un nouvel élan aux associations, qu'il convient d'explorer. Qu'il s'agisse de subventions publiques additionnelles (Région, CPA/Métropole, Conseil départemental...) ou de de soutiens privés (financements participatifs), aujourd'hui les modes d'accompagnement financiers se renouvellent et

« Nous voulons vous accompagner dans votre développement »

se complètent. Nos associations doivent réussir ce virage pour asseoir leur développement.

Enfin, le troisième axe de travail pour valoriser le monde associatif consistait à lui donner davantage de visibilité. Au-delà des mots, la Ville met gratuitement en place le portail Internet MyGaloo, qui est amené à devenir le support de référence pour les responsables associatifs, leurs adhérents actuels et potentiels. Sécurisé et facile d'usage, l'outil garantit une communication sans limites d'informations constamment actualisables, et ce, dans le respect de la confidentialité des données. Les administrés y trouveront les actualités de toutes les associations référencées, leurs modalités d'adhésion, leurs programmes, leur

éventuelle billetterie, leurs appels aux fonds... Une Maison des associations constituera, quant à elle, un lieu central bien identifié, pour les associations, les clubs et le public intéressé, à même d'apporter

les renseignements sur l'ensemble des activités associatives. Y seront également proposés aux bénévoles divers services pour les aider dans leur quotidien, des formations et autres types d'accompagnements, des animations, etc. Son lieu d'implantation très probable a été dévoilé en fin de réunion par le Maire, Loïc GACHON ; elle devrait voir le jour au sein du centre George Sand après le déménagement de la médiathèque.

La fête de la vie associative, à Vitrolles

Suspendu parce qu'il ne répondait plus aux attentes de l'ensemble des associations vitrolloises, le forum de la vie associative doit trouver un nouveau souffle. « *Au-delà d'un temps de rencontre entre les associations et les Vitrollais, nous avons à inventer, ensemble, une manifestation qui illustre la richesse et la diversité du mouvement associatif à Vitrolles, une véritable fête de la vie associative* », explique Loïc GACHON.

Vitrolles fête ses champions

Le 10 octobre dernier, plus de 500 acteurs du monde sportif se rassemblaient salle Guy Obino pour la Soirée des champions. Cette cérémonie récompense chaque année le meilleur sportif vitrollais (voir photo ci-contre) et le meilleur bénévole de club sportif.



Etre champion ne s'improvise pas. Ce soir, nous récompensons le travail, la discipline, l'acharnement, la volonté et le dépassement de soi », déclarait Jean-Pierre MICHEL, conseiller municipal délégué aux Sports, qui rendait aussi hommage « à tous les bénévoles qui s'investissent avec dévouement, gratuitement et souvent avec peu de moyens, pour que chaque année nous ayons des champions à récompenser. C'est ensemble et solidairement que ces succès sont possibles. » Organisée par la Municipalité en partenariat avec les associations sportives, le Comité Départemental Olympique et Sportif et la société Décathlon, la Soirée des champions avait lieu en présence du Maire, Loïc GACHON.

Un vrai potentiel chez les jeunes sportifs vitrollais

C'est Baptiste ANSELMO, 14 ans, qui a été élu « Meilleur sportif » pour son remarquable parcours au tennis (voir photo). « Un haut niveau pour un jeune de son âge et un vrai potentiel, souligne Christian BOUTELOUP, président du Tennis Club Vitrolles. Il est bien classé au niveau national (2/6) et participe à de nombreux tournois internationaux ». « Un rythme intense dans un milieu très concurrentiel », notent les parents de Baptiste qui, en 2015, était 3^e au championnat d'Europe par équipe. Deux autres jeunes sportifs ont été distingués à la Soirée des champions (2^e et 3^e places ex aequo) : Jonathan RICOURE, 19 ans, est cham-

pion de France de BMX (chez les 19-24 ans) et 7^e au championnat du Monde. « En 2016, il intégrera la catégorie Elite pour la compétition. Il est aussi éducateur salarié au club », explique Thierry HENNY, président du Vitrolles Vélo Club BMX. Quant à Margot SOULIER, 12 ans, championne de France 2015 de karaté (catégorie Benjamine), elle est « très motivée, avec de très bons résultats. Elle méritait amplement ce titre », commente Martine CLAVERE, présidente de l'Impact Karaté Club Vitrollais.

« Permettre à tous un égal accès à une pratique de qualité »

Bénévole depuis 20 ans au Vitrolles Vélo Club BMX, Corinne TROUWAERT a été élue « Meilleure bénévole ». Pour elle qui a participé activement à la fusion des deux clubs de vélo et de BMX, l'engage-

ment personnel est une évidence : « Toute ma famille a toujours été engagée, et comme mes enfants ont fait du BMX, c'est ce cadre que j'ai choisi pour le bénévolat. » « Un travail de l'ombre, note Thierry HENNY. Toujours à mes côtés, très pointilleuse et impliquée, Corinne a toutes les qualités du bénévole. » Si Vitrolles est fière de ses champions, Jean-Pierre MICHEL rappelle que « la politique sportive de la Municipalité a pour ambition de permettre à tous un égal accès à une pratique de qualité, quel que soit le niveau d'évolution ». Avec 9000 licenciés sportifs (1 habitant sur 4) et des équipements diversifiés dans tous les quartiers (stades, gymnases...), le sport se porte bien dans notre ville.

De la main à la pâte à la « Pâte à Merveille »

Manon
MARTINEZ



Un coup de crayon, de l'inspiration et beaucoup d'imagination. Voilà le cocktail de départ qui a sans doute contribué au succès fulgurant des créations de Manon.

« La pâte à Merveilles » fait un malheur sur la Toile ! Il suffit d'aller faire un tour sur la page Facebook de cette jeune créatrice de 22 ans pour en comprendre les raisons. Tout un univers d'objets personnalisés autour de bébé : veilleuses, magnets, boîtes à dents, décorations de portes... Avec un point commun : des figurines de bébés réalisées en pâte Fimo à partir de moules de gâteaux de mariage. Plus de 6 500 fans en tout juste 3 ans !

« *Les commandes sont telles que j'ai dû les interrompre un moment, le temps de toutes les honorer* », nous précise la jeune femme qui ne s'attendait sans doute pas à un tel engouement. Toute la famille lui vient en aide. Prise des commandes,

« Se lancer, ça ne coûte rien. Le seul risque, c'est celui de réussir ! »

emballage, envois postaux... Sa jeune sœur y trouvera peut-être sa vocation. Mais Manon MARTINEZ ne se laisse pas déborder et garde les pieds sur terre. Elle s'est déclarée autoentrepreneur et compte bien continuer à développer cette activité qu'elle exerce avec beaucoup de passion

et qu'elle a envie de partager : « *Je veux donner l'envie aux autres de se lancer, ça ne coûte rien. Le seul risque, c'est celui de réussir !* » Son site Internet devrait voir le jour début 2016 et présentera l'ensemble de ses réalisations. Mais l'heure n'est pas encore au choix de se lancer uniquement dans cette aventure. La jeune femme poursuit

en effet ses études en communication digitale à Bordeaux où elle compte valider un Master. Pour tout savoir sur les Merveilles de Manon, rendez-vous sur :

<https://www.facebook.com/LaPateAMerveilles>



DU MARDI 3 AU SAMEDI 28 NOVEMBRE

Exposition autour de la lutte contre les discriminations

L'exposition « Les autres, ça m'est égal » permet d'aborder, de façon interactive, les différents types de discriminations et la législation en vigueur. Visite de groupe sur réservation. Médiathèque Georges Brassens. Public ado et jeunes adultes. Entrée libre.

Renseignements : 04 42 77 95 30

DU 5 AU 10 NOVEMBRE

Exposition de peinture

Proposée par l'Association L'écho-peint. De 11h à 18h, salle du Pressoir, 439 route de la Seds.

Vernissage le 7 novembre à 12h. Tout public. Entrée libre. Café et petits gâteaux offerts le week-end de 14h à 16h. Renseignements : 04 42 77 91 88

VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 NOVEMBRE

iMédiaCinéma 3^{ème} édition

Événement jeunesse autour du multimédia. Ateliers autour de l'image numérique, réalisation et projection de « pockets films ». En avant-première : *Invasions* du collectif Les Drônards, film interactif réalisé avec des Vitrollais. Proposé par L'Office, Vatos Locos Vidéo, le cinéma Les Lumières, la Mairie de Vitrolles et divers partenaires. Réservations : direction. jeunesse@ville-vitrolles13.fr

Plus d'infos : www.imediacinema.org et www.facebook.com/mediacinema

SAMEDI 7 NOVEMBRE

Spectacle jeune public *Pierre et le loup*

Spectacle d'illustrations, découpages et ombres chinoises réalisé devant le public par Jean-Michel Zurletti.

SPECTACLE D'HUMOUR. SMOKING CHOPIN

Samedi 14 novembre

Dans le cadre du festival des Jeunes Talents Classiques. Thomas et Lorenzo sont deux virtuoses de l'humour et de la musique classique, deux grands clowns dont les sketches composent un kaléidoscope musical et théâtral éblouissant. Par Thomas Usteri et Lorenzo Manetti. 20h30, salle Guy Obino, rue Roumanille. Durée : 1h30. Tout public dès 6 ans. Tarifs : 10€ / 6€. Réservations : 04 42 02 46 50 - pac@ville-vitrolles13.fr

10h30, médiathèque George Sand.

A partir de 4 ans. Gratuit.

Réservation conseillée : 04 42 77 90 40

« Aide aux devoirs et ressources des espaces multimédia »

Pour les CM1, CM2, collégiens et lycéens. 14h30-16h, médiathèque G. Sand, espace multimédia. Gratuit, sur réservation : 04 42 77 90 40

Soirée Reggae

Projection du film *Le Premier Rasta*, en présence de la réalisatrice Hélène Lee. Buffet convivial et concert de Toko Blaze. 18h30, Cinéma les Lumières, Arcades des Citeaux. En partenariat avec Massilia Cosmopolitaine.

Renseignements : 04 42 77 90 77

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Compétition régionale de GRS

9h à 20h, gymnase M. Piot. Entrée payante.

Renseignements : 06 60 69 53 45

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

11h, parvis de l'hôtel de ville.

VENDREDI 13 NOVEMBRE

Festival des Jeunes talents classiques

La Mairie de Vitrolles offre un tremplin

aux talents de demain. Rencontres musicales entre le conservatoire de Salon de Provence et l'Ecole Municipale de Musique, Danse et Art Lyrique de Vitrolles (EMMDAL). Concert flûte traversière et violoncelle. 20h30, théâtre de Fontblanche. Entrée libre. Réservations : 04 42 77 91 15 - emmdal@ville-vitrolles13.fr

SAMEDI 14 NOVEMBRE

« Petit déjeuner du Web »

Les réseaux sociaux. Atelier pour réfléchir à notre manière d'utiliser Internet. Petit déjeuner offert. 10h30-12h, médiathèque G. Sand, espace multimédia. Tout public. Gratuit, sur réservation : 04 42 77 90 40

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

Festival des Jeunes talents classiques

Concert : carte blanche à la classe de percussions de l'EMMDAL. 17h, théâtre de Fontblanche. Entrée libre. Réservations : 04 42 77 91 15

LES LUNDIS 16 ET 30 NOVEMBRE

Créer, reprendre ou développer une entreprise ?

Réunions d'information à 9h30 dans les locaux de Cosens/Adije, Relais du Griffon, 439 route de la Seds à Vitrolles. Inscriptions : Pays d'Aix Initiatives, 04 42 64 63 70

LUNDI 16 NOVEMBRE

Conférence « Lumière sur le ciel nocturne »

La pollution lumineuse générée par l'éclairage des villes ; les solutions. Par Sergio Ilovaisky de l'Observatoire de Haute-Provence. 19h, Maison de quartier des Bords de l'Étang, rue Robert Ané. Gratuit.

Renseignements : 04 42 80 73 45

MARDI 17 NOVEMBRE

Conférence « La Plaine de la Crau, fille de la Durance »

Par Emile Colomb, professeur de géologie. 14h, UTD, école Georges Lapière. Gratuit.

Renseignements : 04 42 43 58 04

Conseil Municipal

18h, hôtel de ville, salle du Conseil Municipal, 2e étage. Entrée libre. Places limitées.

MERCREDI 18 NOVEMBRE

L'Odyssée pour deux comédiens, un bac à sable et une tente Quéchua

Théâtre jeune public. Les comédiens manipulent des figurines Playmobil dans le sable et font apparaître îles, mers, cavernes... Ils nous racontent 3 épisodes du retour d'Ulysse vers Ithaque : les vents funestes, l'ancre du cyclope, le chant des sirènes. Par la compagnie L'Auguste Théâtre. 17h30, théâtre de Fontblanche. Durée : 30 min. Tout public dès 6 ans. Tarifs : 5 € / 3 €. Réservations : 04 42 02 46 50 - pac@ville-vitrolles13.fr

DU 19 AU 24 NOVEMBRE

Exposition Clins d'œil

Oeuvres des peintres Rudy Navarro, Erika Lisch, Liliane Rovera et du photographe André Bordes. De 11h à 18h, salle du Pressoir, 439 route de la Seds. Vernissage le 21 novembre à 12h. Tout public. Entrée libre. Café et petits gâteaux offerts le week-end de 14h à 16h. Renseignements : 04 42 77 91 88 / 06 64 75 86 93

SAMEDI 21 NOVEMBRE

Concert jazz. Louis Sclavis, Silk and Salt Quartet

De belles errances musicales aux confins de l'Asie centrale par le maître de l'improvisation. Soirée proposée par Charlie Free. 21h, théâtre de Fontblanche. Tarifs : 15 € / 13 €. Réservations : 04 42 79 63 60 - reservation@charlifree.com

SALON DU MARIAGE 5^{ÈME} ÉDITION

Samedi 21 et dimanche 22 novembre

40 enseignes sur place (coiffure, mode, bijoux, décoration, photographes, traiteurs...) pour vous aider à préparer votre mariage, vos anniversaires et tous types d'événements. Organisé par l'Association Vie et Commerces à Vitrolles et la Municipalité. Le samedi 21 de 14h à 19h et le dimanche 22 de 10h à 19h non-stop, salle Guy Obino. Défilés de robes de mariées, de cocktails et de soirée, le samedi à 15h et 18h, le dimanche à 11h, 15h et 17h. Entrée libre. Renseignements : Mairie, Service Economie Locale, 04 42 77 91 40



DIMANCHE 22 NOVEMBRE

Championnat de Provence de BMX

De 9h à 19h, circuit de la Plaine. Entrée gratuite.

Renseignements : 06 09 89 15 39 - thierryhenry@aol.com

LES 23, 26, 27 ET 28 NOVEMBRE

L'AVF se mobilise pour le Téléthon

Rendez-vous au local de l'AVF (Accueil des Villes Françaises), au 23 avenue Jean Moulin pour des animations, une après-midi pétanque (le 27/11 à 14h30), un jeu de Tarot (le 28/11 de 14h à 23h). Une participation individuelle de 4€ sera collectée et reversée au collectif Téléthon. Venez nombreux ! Renseignements : 04 42 89 54 14

MERCREDI 25 NOVEMBRE

« Lirelirelà »

Mise en scène d'albums destinés aux tout-petits. 10h30, médiathèque G. Sand. Pour les 0-3 ans. Entrée libre. Renseignements : 04 42 77 90 40

VENDREDI 27 NOVEMBRE

Soirée fureur / blind-test

Jeu musical pour découvrir ou redécouvrir des musiques sympas. 19h, médiathèque G. Brassens. Public ado et jeunes adultes. Réservation conseillée : 04 42 77 95 30

SAMEDI 28 NOVEMBRE

Concert jazz The Workshop invite Doug Hammond

Proposé par Charlie Free. 21h, Moulin à Jazz.

Renseignements : 04 42 79 63 60 - reservation@charlifree.com

ça se passe à Vitrolles



DESTINATION GROËNLAND, EXPOSITION INTERACTIVE ET SPECTACLE

Du 30 novembre au 12 décembre 2015

Par la compagnie L'Omnibus. Découvrez la province d'Ammassalik, à l'est du Groënland. Loin des clichés, au plus près du quotidien des habitants du village, plusieurs regards d'artistes se croisent. Un voyage dans une culture en pleine mutation. **Exposition avec modules sonores et lumineux à manipuler et film documentaire du 30 novembre au 12 décembre, salle d'exposition Fontblanche. Spectacle Kivitoq le 2 décembre à 10h et 17h30, théâtre de Fontblanche. Tout public dès 6 ans. Entrée libre. Renseignements : 04 42 02 46 50 - pac@ville-vitrolles13.fr**

MERCREDI 2 DÉCEMBRE

Spectacle Kivitoq

Par la compagnie L'Omnibus, dans le cadre de l'exposition *Destination Groënland*. « Un village de l'est du Groënland. Un étranger, un Français, revient d'une promenade matinale sur la banquise. Une vieille dame le voit. Elle lui dit qu'il est fou : il risque de se faire attraper par un Kivitoq !... » A 10h et 17h30, théâtre de Fontblanche. Durée : 1h. Tout public dès 6 ans. Entrée libre (dans le cadre d'une tournée CPA). Renseignements : 04 42 02 46 50 - pac@ville-vitrolles13.fr

JEUDI 3 DÉCEMBRE

« Manuel d'écologie pratique »

Conférence de Philippe Horin, ingénieur. « Comment diminuer la facture en énergie de votre maison ou comment mieux consommer ? Quelques conseils pratiques pour vous guider. » A 15h45 à l'UTD, école Georges La Pierre. Entrée libre. Renseignements : 04 42 43 58 04

DU 4 AU 31 DÉCEMBRE

Grande patinoire au centre-ville

Venez glisser sur une patinoire de 200 m² ! Ouvert tous les jours de 10h à 18h, place de Provence. Enfants accompagnés d'un adulte. Tarif : 2€ le quart d'heure. Proposé par l'association Vie et Commerces à Vitrolles. Renseignements : 04 42 77 90 27

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Hommage aux victimes des événements en Afrique du Nord (Algérie, Tunisie et Maroc)

11h, parvis de l'hôtel de Ville.

Aide aux devoirs et ressources des espaces multimédia

Pour les CM1, CM2, collégiens et lycéens. 14h à 16h, médiathèque G. Sand, espace multimédia. Gratuit, sur réservation : 04 42 77 90 40

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Tournoi national de badminton

De 9h à 19h, gymnase Léo Lagrange. Entrée libre. Renseignements : 06 22 93 59 32

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Ciné-goûter

Dans le cadre de l'exposition *Destination Groënland*. 14h15, cinéma Les Lumières, Arcades des Citeaux. Renseignements : 04 42 77 90 77

MERCREDI 9 DÉCEMBRE

« Récréaire festif »

Quelques histoires et un atelier sur Noël. 15h, médiathèque G. Brassens. A partir de 4 ans. Réservation conseillée : 04 42 77 95 30

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

Concert Blues Project

Le Blues Project, formation virtuose, dans un concert endiablé ! 21h, cinéma Les Lumières, Arcades de Citeaux. Tout public. Réservations : 04 42 77 90 77 - cinemaleslumières@wanadoo.fr

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

Sortie « Qui hulule à Vitrolles ? »

Proposé par la LPO, autour des rapaces. De 14h30 à 18h, quartier Cadenières. Contact : 04 42 80 73 45

LUNDI 14 DÉCEMBRE

Créer, reprendre ou développer une entreprise ?

Réunion d'information à 9h30, local de Cosens/Adije, Relais du Griffon, 430 route de la Seds à Vitrolles. Inscriptions : Pays d'Aix Initiatives, 04 42 64 63 70

MARCHÉ DE NOËL

4, 5 et 6 décembre

Artisanat, gastronomie et animations pour petits et grands : manèges, patinoire, ateliers décoration, photos avec le Père Noël, mini-ferme, contes, ateliers créatifs et jeux avec les médiathèques et la ludothèque. Place de Provence et alentours : la Corse sera à l'honneur avec stands culinaires, artisanat, chants... Au village : 80 artisans et des animations. Samedi 5, spectacle jeune public, salle Guy Obino. Transport gratuit en petit train du village au centre-ville toute la journée. Marché organisé par la Municipalité et les commerçants.

Renseignements : 04 42 77 90 27. Programme sur www.vitrolles13.fr



MARDI 15 DÉCEMBRE

Conseil Municipal

18h, hôtel de ville, salle du Conseil Municipal, 2^e étage. Entrée libre. Places limitées.

Concert de Noël des élèves de l'EMMDAL

19h, salle Guy Obino. Gratuit. Renseignements : 04 42 77 91 15

Ciné-concert *La Petite Fabrique de jouets*

Par Chapi Chapo et les petites musiques de pluie. Concert avec jouets à musique, et projection de petits films d'animation, très rares au grand écran. Durée : 45 min. Tout public dès 3 ans. A 9h et 14h, théâtre de Fontblanche. Tarif : 5 € / 3 €.

Réservations : 04 42 02 46 50 - pac@ville-vitrolles13.fr

MERCREDI 16 ET VENDREDI 18 DÉCEMBRE

Spécial Star Wars avec jeux divers

A la découverte de différents jeux (jeux vidéo, Lego, jeux de société, concours de maquillage) sur la thématique de Star Wars. Le 16 décembre de 14h à 16h, le 18 décembre à 19h, médiathèque G. Sand. Public ado et jeunes adultes. Gratuit. Réservation conseillée : 04 42 77 90 40

MERCREDI 16 DÉCEMBRE

« Récréaire »

Venez jouer, réaliser et écouter des histoires qui vous entraînent dans la féerie de Noël. 15h, médiathèque G. Sand. A partir de 4 ans. Réservation conseillée : 04 42 77 90 40

JEUDI 17 DÉCEMBRE

« Marseille et ses environs au fil du pinceau »

Conférence de Laurence Moliner, historienne de l'art. A 15h45, UTD, école G. Lapierre.

Renseignements : 04 42 43 58 04

VENDREDI 18 DÉCEMBRE

Concert de Noël

Par l'ensemble vocal de l'EMMDAL. 20h30, église du Bon pasteur. Entrée libre. Renseignements : 04 42 77 91 15

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

Spectacle *Lalunelanuit*

Par Claire Pantel de la compagnie L'air de Dire. D'après « La moufle » et autres contes populaires. Spectacle suivi d'une exploration du décor par les enfants. 10h30, médiathèque G. Brasens. De 1 à 6 ans. Réservation conseillée : 04 42 77 95 30

SPECTACLE D'HUMOUR. LE COMTE DE BOUDERBALA

Vendredi 11 décembre

De sa carrière de basketteur professionnel aux Etats Unis à son expérience de prof en Zep et son passage dans le monde du Slam, Sami nous embarque dans un extraordinaire voyage de Globe-Trotter rempli d'anecdotes et de réflexions désopilantes. 20h30, salle Guy Obino. Durée : 1h30. Tout public dès 8 ans. Tarifs : 20 € / 12 €.

Réservations : 04 42 02 46 50 - pac@ville-vitrolles13.fr



Majic teen's party

Soirée réservée aux 13 à 17 ans avec entrée gratuite et une consommation sans alcool. Musique par un Dj professionnel et des Dj's de l'école Station Dj. Animateur d'ambiance, interventions artistiques, vente de gâteaux,

bonbons, boissons non alcoolisées. Service de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur. Tenue correcte exigée. De 19h à minuit, salle du Roucas. Proposé par la MPT.

Renseignements : 04 42 89 80 77 - majic@mptvitrolles.fr

SPECTACLE D'HUMOUR. IMMO, HISTOIRES AVEC BALLE

Mardi 22 décembre

Touche-à-tout de génie - jongleur, acrobate, musicien, magicien – IMMO capte le public avec son spectacle frénétique, incroyable de prouesses et irrésistiblement drôle.

Un humour décapant entre music-hall, cabaret et one-man-show. 20h30, salle Guy Obino. Tout public dès 6 ans. Durée : 1h15. Entrée libre (spectacle offert par la Municipalité).

Réservation conseillée (places limitées) : 04 42 02 46 50 - pac@ville-vitrolles13.fr



Retrouvez tous les événements sur :

> www.vitrolles13.fr

> facebook.com/ville.vitrolles

> Vitrolles, l'appli



Les nouveaux Vitrollais | Août 2015 Maelya AELTERS – Sacha HELLE CARRON – Julian STOESEL MARTINEZ – Meriam KHOUANI –

Septembre 2015 Laura GODARD – Rafaël INIGUES – Noa PAULY – Mohamed-Ali BOUDIOUANE – Naël COHEN DESBROSSES – Maël DALMASSO – Jade DUPUIS – Hanna KHENNICHE – Nelya LE LAY – Nina PETTINI – Rayan YAHIAOUI – Victoria ACUNA – Eliot ALLIX – Chayma BOUTALEB – Carmen CONTRERAS – Yoan GRIMAUD – Lenny PAN – Elena SIM – Julie BETIN – Maëlys JOURDON – Hiba LOUCIF – Ilian MORIN – Alessia PHLENG – Savannah SAVONGTHONG – Juliette TRAMUTOLA – Ilyana AZOUZ – Aymen DHIFFALLAH – Seyed-Ali GHAFARI – Ritège KHOUANI – Kenissa PIETTE – Adeline VADUKKUTTE – Clarence VALA –

Octobre 2015 Liam CARRIERE – Malia SAÏDANI – Tylan ABDOU – José CERUTTI – Lùka GONZALEZ CHAMORRO – Shadi SAID – Camille GILIBERTO – Paul GUILLOTTE – Marwa METIDJA – Maëna ABDOU – Aislyne BARBIER – Talia BOEM – Hugo CAGGIA – François CONTRERAS – Lucie CORBEL – Diego CORTES – Aaron DOLINSKI MARCHAND – Giulia HESTROFFER – Jade JUNIET – Amana MELLAH – Mathis NIELI – Hayden RENAUX

Ils s'aiment | Août 2015 Tri-An CHAU & Virginie SABOURDY – William DELGRANGE & Nathalie AVOSSA – **Septembre 2015** Rafik ABDI & Sabrina CHELLALI – Mohamed-Samy BOURAS & Linda ATOUT – Marius CASILE & Isabelle MURGIA – Julien MAIRY & Priscillia JAULGEY – Jérémy HIDALGO & Ingrid IOCHUM – Abdillah MCHANGAMA & Naouel MEDDOUR – Claude PAILLE & Sonia BARATA – Cyril RESTOUIN & Cécile DEMOLON – Romain JUÉRY & Marjorie BALSAMO – Khelil BENCHOUAR & Basma MIHOUBI – José NEVES MARQUES SERRA & Maria NATARIO RIBEIRO – Christophe VILPOUX & Françoise BESANCENOT

– **Octobre 2015** Jean-Jacques ARTERO & Emilie FOURE – François LEBEC & Jocelyne PALMERINI – Stéphane SABATIER & Karine BOCCIA – Yanis BOUAKLI & Sahra BOUSSAADA – Emmanuel TASSONE & Louisa CHIDOUH

Ils nous ont quittés | Août 2015 Carmen LOPEZ née BOIRON – Lucio SANTOS GUIMARAES – Jacqueline DUPIN veuve ARDIN – Huguette MAIGROT veuve RICAUD – Sarah MARTIN – Marguerite PIGNATEL veuve CORNAND – Angèle CIA veuve RENAUD – Abdelmadjid DJOURI – Jacqueline BERTIN – **Septembre 2015** Roger ROULOT – Georgette PEREZ veuve OBRADOR – Bruno BIGHINZ OLI – Fernande DROUART veuve DELACHERIE – Odette HENRY veuve CASTEX – Michel RUISI – Nicole BALAZUC veuve BERARD – Solange FOURNIER née RIBÉRI – Guy MACARI – Brigitte BROQUET née PELLUS – Béatrice JEQUIER – Michel PIOT – Jean-Louis DUPERRAY – Mohamed LOUNI – Rosette ROUX veuve BIETRY – Mohammed ATTAF – **Octobre 2015** Bernadette CONTRERAS née YVELIN – Odile HEHER née GUEVARA – Joséphine AUGUGLIARO veuve CALIA – René WINTERSTEIN – Mohamed FAKIH – Emmanuel FERNANDEZ – Soccorsa LAFUENTE née CARTANESE – Lucienne Baron veuve LE ROUX – Djylana SCHROLL-FENEULLE – France MACHURÉ née NORTON – Jean DUTORDOIR – Madeleine AMARÉ veuve ROFFO – Maama dite Fatma BOUCHNAFA veuve RAISS – Paule BRUNET veuve BLACHE



Vous souhaitez recevoir des informations régulières sur la vie culturelle ou sur les événements de votre ville ?



Abonnez-vous gratuitement

à **VITROLLES** *le mag*

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE VITROLLES

NOM, Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : [] [] [] [] [] Ville : _____

Tél : _____ Mél : _____

Vous pouvez aussi nous envoyer une copie ou photocopie de ce bulletin

A renvoyer ou à déposer complété à :
MAIRIE DE VITROLLES Service Communication
Place de Provence BP 30102 13743 Vitrolles cedex
ou écrire à communication@ville-vitrolles13.fr
en précisant vos nom - prénom - adresse -
téléphone et mél

Numéros utiles

SOCIAL

- Maison de la Solidarité 04 13 31 58 29
- Maison du droit 04 42 89 03 31
- IVG Contraception (N° Vert) 0800 105 105
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h uniquement.

Information CCAS

Siège

Village, Avenue Vital Rouard (Arrêt de bus à proximité) - 04 42 77 63 77

Antenne Sud

Quartier de la Frescoule, 101 avenue Jean Monnet, Espace Lully - 04 42 77 63 81

PROPRETÉ

- Déchèterie 04 42 79 77 56
- Enlèvement encombrants (CPA) 0 810 00 31 10 (hors gravats et déchets verts)
- Sce débroussaillage 04 42 77 94 39
- Nettoyement (N° Vert) 0 800 00 20 20

TRANSPORTS

- Smitteeb Gare routière centre-ville 04 42 89 85 85
- Bus de l'étang de Berre 04 42 46 06 66
- CAP (ligne Vitrolles-Aix) 04 42 97 52 12
- Suma (ligne Vitrolles-Aix) 04 42 87 05 84

ÉCONOMIE/EMPLOI

- Bureau Municipal de l'Emploi 04 42 77 41 00
- Mission Locale Est-Etang de Berre 04 42 77 53 53
- Pole Emploi 04 42 77 39 49 ou 08 11 55 01 13

FAMILLE/ÉDUCATION

- Guichet unique 04 42 77 63 24
- Petite enfance 04 42 77 63 56
- Point Info Famille 04 42 15 41 05 / 06 70 71 14 29

CULTURE

- Affaires culturelles 04 42 02 46 50
- Bibliothèque G. Sand 04 42 77 90 40
- Bibliothèque G. Brassens 04 42 77 95 30
- Ecole de musique et de danse 04 42 77 91 15
- Ecole d'arts plastiques 04 42 89 87 13
- Cinéma Les Lumières 04 42 77 90 77
- Université du Temps Disponible (UTD) 04 42 43 58 04

ANIMATIONS/LOISIRS

- Vacances et loisirs 04 42 77 63 47 ou 55
- Ludothèque 04 42 77 90 41 ou 94 27
- Maisons de quartier 04 42 77 67 90
- Direction Jeunesse et Vie associative 04 42 77 63 53

VIE PRATIQUE

- Sports 04 42 77 63 25
 - Logement 04 42 77 63 72
- Le service du logement est ouvert au public, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

- Bureau Municipal du Tourisme 04 42 77 90 27
- Environnement 04 42 77 90 92
- Maison du droit 04 42 89 03 31

Allô Mairie (N° Vert) 0 800 00 20 20

Les numéros d'urgence

- Pompiers 18
- Police secours 17
- SAMU 15
- Urgence sourds/muets 114
- Centre anti-poison 04 91 75 25 25
- Clinique de Vitrolles 04 42 46 26 26
- EDF- GDF urgences 08 10 33 31 13
- Centre service Client SAUR Vitrolles : 04 83 06 70 00 (accueil téléphonique de 8h à 18h du lundi au vendredi)
- Médecin 24h/24h 04 42 89 00 00
- Police nationale 04 42 10 88 20
- Police municipale (N° Vert) 0 800 41 13 13
- Société des Eaux de Marseille 0 810 40 05 00
- SAUR (Assainissement) 04 83 06 70 06
- Qualité de l'air 24h/24h 04 42 49 35 35

Médecins de garde

NOVEMBRE 2015

- **Dimanche 1^{er}** Dr GUEDJ
- **Dimanche 8** Dr HALIMI
- **Mercredi 11** Dr HAMZAOUI
- **Dimanche 15** Dr IMBERT
- **Dimanche 22** Dr JEAN
- **Dimanche 29** Dr LEVET

DECEMBRE 2015

- **Dimanche 6** Dr MARIETTI
- **Dimanche 13** Dr MOREL
- **Dimanche 20** Dr NICOLAI
- **Vendredi 25** Dr PIANA
- **Dimanche 27** Dr PONCET

Pharmacies de garde

NOVEMBRE 2015

- **Dimanche 1^{er}** LARRIERE
- **Dimanche 8** LUSSIGNOLI
- **Mercredi 11** CAMPUS
- **Dimanche 15** MARTIN
- **Dimanche 22** SABATIER VIDALI
- **Dimanche 29** PISTOL

DECEMBRE 2015

- **Dimanche 6** CAMPUS
- **Dimanche 13** CAMPUS
- **Dimanche 20** CAMPUS
- **Vendredi 25** REYBERT
- **Dimanche 27** ZUNINO
- **Vendredi 1^{er}** GUILLEMAUD

3237 : nouveau numéro de téléphone pour la pharmacie de garde de nuit.

Une permanence sera effectuée de 9h à 12h et de 15h à 19h. En dehors de ces horaires, le commissariat de police nationale sera en mesure de joindre les pharmaciens. Après 19h, la procédure de garde de nuit est appliquée. Pour des raisons de sécurité, les pharmacies peuvent travailler à rideau fermé.

Permanence du Défenseur des Droits

« Le Délégué territorial du défenseur des Droits a remplacé juridiquement le Médiateur de la République, le Défenseur des enfants, la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité et la Commission nationale de déontologie de la sécurité. Peut saisir cette autorité constitutionnelle : un administré s'estimant lésé par le fonctionnement d'une administration ou d'un service public, tout enfant qui invoque la protection de ses droits ou une situation mettant en cause son intérêt, toute personne s'estimant victime d'une discrimination directe ou indirecte prohibée par la loi, ainsi que tout citoyen qui a été victime ou témoin de faits dont il estime qu'ils constituent un manquement à la déontologie des personnes exerçant une activité de sécurité. Claude Pietri, le Délégué territorial du Défenseur des Droits vous reçoit sur rendez-vous à la Maison du Droit - Antenne de Justice de Vitrolles, quartier des Plantiers, bâtiment la Ginestière. Contact : 04 42 77 95 80 et à la Maison de la justice et du droit du pays martégal (Place Paradis St Roch - Martigues). Contact : 04 42 41 32 20 ».

Trésorerie : fermeture le jeudi

Ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi
8h30 - 12h et 13h30 - 16h
Accueil du public en Mairie

Accueil du public en Mairie

- Hôtel de ville 04 42 77 90 00 Ouverture au public en continu de 8h30 à 16h30
- Mairie annexe Village : Ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
- Mairie annexe quartiers Sud 04 42 77 91 75 Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



Notre ville se modernise avec vous. Mieux vivre à Vitrolles est un des axes prioritaires des élus de la majorité. En devenant acteurs de votre cité nous bâtissons ensemble l'avenir de Vitrolles. Nous avons fait le choix d'aller à votre rencontre avec votre Maire Loïc Gachon. Au cours de nos visites dans les quartiers de nombreux échanges nous permettent d'être au plus près de vos attentes. Je tenais à vous remercier pour l'intérêt que vous portez à notre ville et à son avenir. « Mieux vivre ensemble » n'est pas qu'un slogan. Il est au cœur de notre réflexion, de notre action et de notre engagement politique. A ce jour nous poursuivons nos échanges avec les différents Comités d'Intérêt de Quartier existants. Dès novembre, deux conseils citoyens verront le jour dans les quartiers « Centre » et Frescoule. Ils permettront aux habitants et aux partenaires, associatifs et commerçants, de devenir acteurs de leur environnement. En cette fin d'année, Vitrolles prend ses quartiers

d'hiver et accueille les fêtes dans une nouvelle dynamique : une programmation revisitée aussi bien culturelle que festive.

Nous vous souhaitons à vous ainsi qu'à vos proches de chaleureuses fêtes de fin d'année.

> **Lalia ATTAF**, Conseillère municipale, Présidente du groupe PS et apparentés



La 21^{ème} conférence des parties (COP21) va poser les droits de l'Humanité, c'est-à-dire le droit pour tous les habitants de la Terre à vivre dans un monde dont le futur n'est pas compromis par l'irresponsabilité du présent. Nous sommes tous responsables. Même si l'enjeu est planétaire, nous pouvons agir localement pour cet objectif vital. Notre collectivité doit être moteur dans la prise de conscience pour faire basculer l'opinion vers une évolution de nos comportements individuels et collectifs. Les objectifs tiennent en « trois 20 » : 20 % de consommation d'énergie en moins, 20 % de CO2 en moins, et 20 % d'énergies renouvelables en plus. Pour y parvenir, les actions s'empilent et se complètent. Responsabilisons-nous, faisons que nous soyons chacun acteur de notre avenir, soyons dans l'action au quotidien. Sortons des logiques de communication pour passer aux logiques d'action, du discours aux actes, de la léthargie au volontarisme, la réussite est à ce prix.

> **Eric SIRBEN**, Conseiller municipal Europe Écologie les Verts et **Henri-Michel PORTE**, Adjoint au Maire MoDEM

Permanences des élus

• **Loïc GACHON**

Maire et Vice-Président de la CPA

• **Jean-Claude MONDOLONI**

1^{er} Adjoint Mobilité, Voirie, Réseaux et Très Haut Débit
Evaluation des Politiques Publiques

**Pour rencontrer les élus ci-dessous,
contactez le 04 42 77 91 52.**

• **Pascale MORBELLI**

2^{ème} Adjointe Aménagement Urbain / Projet de Ville

• **Marie-Claude MICHEL**

3^{ème} Adjointe Environnement / Patrimoine Naturel

• **Daniel AMAR**

4^{ème} Adjoint Vie Associative

• **Nadine CUILLIÈRE**

5^{ème} Adjointe Projet Educatif / Périscolaire

• **Claude MICHEL**

6^{ème} Adjoint Bâtiments Communaux / Propreté Urbaine

• **Nathalie BUSVEL-SIRBEN**

7^{ème} Adjointe Urbanisme Règlementaire / Droit des Sols

• **Alain AREZKI**

8^{ème} Adjoint Stratégie de Développement de l'Emploi
et de la Formation

• **Dominique TAGUELMINT**

9^{ème} Adjointe Tranquillité Publique / Prévention des Risques

• **Henri-Michel PORTE**

10^{ème} Adjoint Education Artistique / UTD / Séniors et Projets
Intergénérationnels

• **Odette DESCLOUX**

11^{ème} Adjointe Vie Scolaire / Petite Enfance

• **Marie-Thérèse THIBAUT**

Conseillère municipale Action Sociale

• **Michel PIQUET**

Conseiller municipal Patrimoine / Tourisme /
Mémoire et Anciens Combattants

• **Jin NERSESSIAN**

Conseillère municipale Programmation Culturelle

• **Michel RENAUDIN**

Conseiller municipal Finances

• **Jean-Pierre MICHEL**

Conseiller municipal Sports



Le sujet brûlant des migrants a été abordé au dernier CM et après avoir entendu bon nombre d'interventions dont la plupart ressemblaient plus à un exercice de style coordonné qu'à un réel débat de fond, j'ai donc pris la parole pour rappeler l'origine de cette exode et m'interroger sur les frais occasionnés par l'accueil de réfugiés sur la ville de Vitrolles. Mr le Maire j'ai été stupéfait d'apprendre qu'un responsable ne s'intéresse que secondairement aux coûts engendrés par ses décisions mais il est vrai que le socialisme s'arrête quand s'épuise l'argent des autres. Certains déclarent que je ne connais pas la situation Syrienne; dommage qu'ils ne m'aient pas écouté, ils auraient pu faire l'économie du journal Marianne paru le lendemain faisant état des chiffres que j'ai annoncé. Je suis ravi d'apprendre qu'un conseiller va chercher l'info à sa source, enfin presque: jusqu'au périphérique Parisien, un grand voyageur sans doute, il aurait du m'accompagner quand je sillonnais tout le Maghreb et l'Afrique noire, le fait de quitter les camps de touristes et de pratiquer l'immersion sur des territoires parfois en guerre aurait sans doute permis de lui ouvrir les yeux sur la réalité de la misère.

> **Marcel YDE**, Conseiller municipal, Président du groupe FN



Devenir une ville de plus de 50 000 ha est l'objectif du maire. Pour cela, il faut bétonner et défigurer les quartiers en construisant à profusion : les bordures de l'étang, St Bourdon, les Hermes, la rue de Marseille, les Pins, la Médiathèque, l'avenue Paul Guigou qui est l'artère la plus bouchée de Vitrolles avec le cinéma, le Patio, la Petite Garrigue, le vélodrome, les complexes sportifs, le collège, la future mosquée... Le maire a créé sur Vitrolles des embouteillages qui n'existaient pas auparavant ! C'est la qualité de vie revue et corrigée par les socialistes ! Le résultat, une population qui stagne autour des 36 000 ha, une valeur immobilière en baisse, une taxe d'habitation parmi les plus élevées, un manque crucial de places de parking, un village sans âme, un centre urbain paupérisé, les quartiers sud abandonnés. Le comble : les demandes de logements pour les vitrollais, ne sont même pas satisfaites ! « *Comme tous les bétonneurs, il ne sait pas qu'il bétonne* ».

> **Christian BORELLI**, Conseiller municipal, Président du groupe RDV

- **Kadija RAFIA**
Conseillère municipale Insertion Professionnelle des Jeunes
- **Eric SIRBEN**
Conseiller municipal Délégué Systèmes d'Information / Accueil des Usagers / Gestion Relation Citoyenne
- **Frédéric DE SOUZA**
Conseiller municipal Délégué Commande Publique
- **Isabelle ROVARINO**
Conseillère municipale Développement Economique / Entreprises et Zones d'Activités
- **Sophie ALLIOTTE**
Conseillère municipale Personnel Communal
- **Eric OLIVI**
Conseiller municipal Médiation Culturelle et Médiathèque
- **David JESNE**
Conseiller municipal Commerce de Proximité / Relations Internationales
- **Karima HAMMAMI**
Conseillère municipale Soutien aux Familles
- **Didier SAURA**
Conseiller municipal Fêtes et Manifestations
- **Julien MENGEAUD**
Conseiller municipal Administration Générale / Lutte contre les discriminations
- **Lalïa ATTAF**
Conseillère municipale Habitat et Logement Social
- **Diane IMBERT-OBINO**
Conseillère municipale Communication / Marketing Territorial
- **Michelle DOIZY** Conseillère municipale
- **Danielle RAFFENNE** Conseillère municipale
- **Pierre MESSIKA** Conseiller municipal
- **Marcel YDE** Conseiller municipal
- **Albert PORTA** Conseiller municipal
- **Antoinette DELATTRE** Conseillère municipale
- **Nicole MOULINAS** Conseillère municipale
- **Christian BORELLI** Conseiller municipal
- **Alain CESARI** Conseiller municipal
- **Marie-Claude RIGAUD** Conseillère municipale

Festivités de NOËL

Décembre en fêtes à Vitrolles !

4, 5 et 6 déc
MARCHÉ DE NOËL
Vieux-Village

4 au 31 déc
PATINOIRE
Centre-Ville

18 au 24 déc
FETE FORAINE
Centre-Ville

Mais aussi...
Jeux, spectacles, ateliers,
concerts, expositions...

d'infos
04 42 77 90 27

Vitrolles
vivre ensemble